

Traduction du Livre blanc allemand 2016

Nota: Les numéros de page renvoient à la pagination du texte officiel du Livre blanc mis en ligne sur le site de la Bundeswehr.

Quelles sont les idées clés des deux lettres introductives signées Angela Merkel et Ursula von der Leyen?

Angela Merkel p6

La chancelière aborde significativement en tête de ses préoccupations les menaces et instabilités qui sont apparues aux portes de l'Allemagne en Europe provoquant des centaines de milliers de morts et des millions de déracinés.

Notons qu'Angela Merkel nomme le terrorisme islamiste par son nom et n'omet pas de citer les cyber menaces.

On ne s'étonnera pas non plus que la chancelière rappelle la prééminence de l'Alliance atlantique et l'impératif d'unité de l'Union européenne.

Consciente du fait que l'Allemagne ne peut pas à elle seule faire face aux besoins de sécurité de toutes les régions en crise, Madame Merkel invite ses partenaires à recourir à une large palette de moyens pour permettre l'émergence d'une certaine autonomie de sécurité et de défense dans les régions en crise.

Appelant à la résilience des différentes composantes de la société allemande et à l'intérieur de l'Union européenne, la chancelière souligne qu'il est de la responsabilité et du devoir du Gouvernement fédéral de mettre à la disposition de la Bundeswehr les ressources nécessaires et invite la société allemande à faire sien le débat sur la politique de défense et de sécurité de l'Allemagne.

Ursula von der Leyen p8

La ministre de la défense commence par poser la question de savoir quel rôle l'Allemagne entend jouer en matière de politique de défense et de sécurité. Quels sont les domaines diplomatiques, de développement et militaires dans lesquels Berlin doit porter son effort et quelles en sont les conséquences pour l'organisation de la Bundeswehr de telle sorte qu'elle soit en mesure de protéger la liberté de l'Allemagne et de contribuer à plus de stabilité internationale.

Ursula von der Leyen tient en outre à souligner que le livre blanc aura fait l'objet d'échanges d'avis et d'arguments entre les experts allemands et ceux venus de l'extérieur.

La ministre retient quatre défis à relever par la Bundeswehr en liaison avec l'OTAN et une Europe en mesure d'agir: l'hybridité de la guerre, le caractère transnational du terrorisme, les cyber attaques et les pandémies.

Il faut à la Bundeswehr les meilleurs matériels et des moyens de financement durables; l'innovation doit être son moteur et à ce titre il lui faut avant tout les meilleurs têtes. Forte de ces moyens et capacités la Bundeswehr restera au centre d'une politique de sécurité toujours effectivement plus intégrée.

Préambule p15

Si le nouveau livre blanc, comme son prédécesseur de 2006, tient compte naturellement des valeurs et des intérêts nationaux de Berlin, la nouveauté des dispositions prises résulte de la simultanéité et de la densité des défis qui pèsent sur l'Allemagne, comme de la volatilité du contexte sécuritaire, obligeant à faire appel à l'ensemble des moyens de la politique de sécurité du pays. Le livre blanc tient compte enfin des conclusions des débats qui ont eu lieu et appelle à la poursuite de ce débat tant il est vrai que la politique de sécurité détermine l'organisation de l'ensemble des domaines constitutifs de la société.

Titre I la politique de sécurité p19

1-Fondements de la politique de sécurité de l'Allemagne p21

1/1 Rôle de l'Allemagne dans le monde et nature de la politique de sécurité: p22

Par delà la réaffirmation de la communauté de destin avec l'Europe et de la puissance économique de l'Allemagne les rédacteurs de ce 1^o chapitre insistent plus particulièrement sur la disponibilité de Berlin à prendre plus de responsabilités de sécurité collective tant au niveau des débats que des actions à mener, allant jusqu'à affirmer sa disponibilité à en assurer la conduite. On ne manquera pas de noter que l'Allemagne choisit de recourir à l'immigration pour pallier les déficiences de sa démographie. Se disant prête à intervenir en partenariat, Berlin tient cependant à préciser que cette disponibilité exclue tout automatisme ou contraintes allant à l'encontre des valeurs de l'Allemagne ou de ses moyens.

1/2 les valeurs de l'Allemagne et ses intérêts en matière de politique de sécurité. p24

Respect du droit, respect des dispositions de l'article 26 de la loi fondamentale concernant l'interdiction des guerres d'agression et l'accord préalable du parlement pour la fabrication et/ou la mise en œuvre de certaines armes sont deux des impératifs que se fixe Berlin, en parallèle de la préservation soulignée à plusieurs reprises de ses intérêts économiques et commerciaux

2- l'environnement de la politique de sécurité de l'Allemagne: p27

2/1: un ordre international bouleversé; p28

Le contexte général dans lequel s'exprime désormais la politique de sécurité de l'Allemagne, (comme celle de ses voisins) est de plus en plus complexe, volatile, dynamique et donc de moins en moins prévisible. Ces bouleversements tiennent à de nombreux facteurs qui ont pour noms: globalisation, digitalisation, imbrication, facilitation de l'accès à l'information et à la technologie, prolifération des risques et de leurs conséquences. Mais ces bouleversements résultent aussi de l'anti-globalisation des tenants du nationalisme radical, de l'extrémisme religieux hyper violent et du fanatisme. L'urbanisation et l'essor démographique de sociétés où règnent la "mauvaise gouvernance", les économies souterraines et la criminalité organisée viennent encore accentuer le bouleversement du cadre dans lequel s'exerce la politique de sécurité de l'Allemagne.

- **Multipolarité et dispersion de la force: p30** Le livre blanc souligne ensuite la rapidité avec laquelle la puissance se déplace désormais d'un endroit à un autre et d'un acteur à l'autre, car les réseaux transnationaux non étatiques, certains états clés en Asie, en Afrique et en Amérique latine, des organisations régionales (BRICS-ASEAN-G20 ..) exercent aujourd'hui une influence croissante sur la politique de sécurité internationale, une influence non seulement politique et économique mais aussi militaire, entraînant de facto une fragilisation des principes et des institutions de l'ordre mondial actuel, y compris en Europe. Pour autant les USA restent garants de la sécurité et de la stabilité en Europe depuis 1945, ce qui doit inciter à rendre encore plus intense et fructueux le partenariat de sécurité transatlantique.

- **Mise en question des règles de fonctionnement de l'ordre euro-atlantique de Paix et de stabilité p31.** Certes cet ordre euro-atlantique n'est pas parvenu à empêcher complètement en Europe l'émergence d'antagonismes, mais désormais la Russie met en question d'une certaine manière la Paix en Europe. Elle prend ses distances avec un partenariat souhaité avec l'Ouest et exprime une rivalité stratégique nouvelle, se positionnant en tant que Centre de gravité autonome ayant des prétentions globales, qui s'expriment déjà aux frontières de l'Europe. La Russie ne tardera donc pas à brève échéance à représenter un défi de sécurité sur notre continent, alors que la stabilité et la sécurité suppose dans le futur de coopérer durablement avec la Russie. Il y a donc lieu de combiner d'une part défense collective et résilience et d'autre part une sécurité fondée sur la coopération. Il ne s'agit donc pas de concevoir une nouvelle architecture de sécurité mais bien plus de s'en tenir de façon conséquente aux règles et principes actuels qui ont fait leur preuve.

- **le projet européen sous pression p33.** L'Union européenne va devoir fournir de gros efforts pour conserver son rang au plan économique et technologique et pour servir de modèle aux sociétés dans le monde, en raison d'un contexte global de moins en moins pacifique, compte tenu de la simultanéité et des conséquences de la crise économique et financière, de la crise migratoire et de l'instabilité à ses frontières extérieures, sans parler de l'accentuation du sentiment national chez certains pays membres.

2/2: les défis de la politique de sécurité de l'Allemagne. Le spectre des menaces sur notre sécurité est désormais plus large, plus diversifié et imprévisible .p34

-Le terrorisme transnational. p34 Berlin constate que le terrorisme transnational sachant mettre à profit la perte d'autorité de certains États parvient à se créer des zones de repli et même dans certains cas des espaces où il prend l'ascendant. Agissant ainsi aux limites de la sécurité intérieure et extérieure, contraignant nos sociétés à prendre en compte les agissements et les idées radicales, le terrorisme transnational introduit un changement quantitatif et qualitatif de la menace allant de l'action individuelle isolée à moindre coût, jusqu'à la perturbation voire la paralysie des communications gouvernementales y compris des communications du commandement militaire. A ces "cyber-capacités" de l'adversaire, il ne faut pas exclure que ce dernier puisse mettre en œuvre à terme, lors d'une attaque, des moyens chimiques et ultérieurement des substances biologiques et nucléaires. Il apparaît cependant que la plupart des attaques de haut-niveau sont faites sur mesure en fonction du système pris pour objectif. Ces nouveaux modes d'action, éléments constitutifs de la conduite de la guerre hybride, doivent se voir attribuer désormais une importance majeure. La lutte contre cette menace implique une étroite coopération en interne mais aussi au niveau international européen et transatlantique, et suppose aussi de prendre des mesures d'ensemble pour venir à bout des causes idéologiques, religieuses, sociales et socio-économiques de la radicalisation et du terrorisme.

- Les défis des espaces cybernétiques et de l'information p36; Le livre blanc souligne en outre que les conséquences des attaques cybernétiques peuvent être de même nature que celles des affrontements armés et donc concerner le monde non virtuel, rendant indispensables la prévention et la défense. Ceci implique la définition de stratégies cohérentes et concertées tant au sein de l'Alliance que de l'Union européenne. Les questions de sécurité intérieure et extérieure n'ont jamais été aussi étroitement imbriquées que dans le cyberspace. La cyber-sécurité et la cyber-défense relèvent ainsi des missions intergouvernementales qui ne peuvent être menées que collectivement, mais la définition de la stratégie de cyber-sécurité revient au ministère fédéral de l'intérieur. Il demeure que les questions de défense inhérentes à la stratégie de sécurité intergouvernementale restent du domaine des responsabilités naturelles du Ministère de la défense et de la Bundeswehr, tandis que le ministère des affaires étrangères prend en charge les aspects internationaux de la politique de cyber-sécurité.

- Les conflits interétatiques p38. L'attitude de la Russie en Ukraine témoigne du renouveau de la politique de puissance traditionnelle avec ses engagements de moyens militaires à des fins d'intérêts nationaux, une politique d'autant plus dangereuse qu'elle est accompagnée d'un effort de réarmement considérable. Les conflits interétatiques de proximité en Europe et sur ses contours constituent donc un réel danger. Ce phénomène concerne tout autant les États du sud-est et de l'est asiatique que ceux du continent européen. La guerre hybride, avec ses engagements de moyens militaires maintenus en dessous du seuil de la guerre conventionnelle, est ainsi le fait d'acteurs non étatiques comme des États, ce qui implique une capacité d'analyse de leur aptitude à se défendre comme de mener une guerre hybride. Celle-ci peut avoir pour cibles tous les domaines de la vie collective et s'accompagner de la mise en œuvre de moyens militaires du type forces spéciales opérant en secret et/ou des forces régulières.

-Les modes d'action hybrides p39 effacent la frontière qui existait jusqu'ici entre la Paix et la guerre et peuvent aller à l'encontre de l'interdiction de l'emploi de la force stipulée par le droit international. Le bon fonctionnement d'un système d'alerte est d'autant plus indispensable que le rôle de l'agresseur et du parti associé au conflit est volontairement camouflé. La précision et la flexibilité des réseaux d'indicateurs et une capacité d'analyse globale couplée à la Résilience de l'État et de la société en général et à des capacités de défense avérées sont les conditions d'une prévention efficace contre les menaces hybrides. Les conflits interétatiques impliquent donc: la protection des infrastructures sensibles, l'élimination des vulnérabilités dans le secteur de l'énergie, la prise en compte des questions relevant de la protection civile et de la lutte contre les catastrophes, l'efficacité du contrôle des frontières, une police se portant garant de l'ordre intérieur, des moyens militaires projetables rapidement et prêts à l'emploi. Lorsqu'il s'agit de démasquer la propagande et d'y opposer une communication fondée sur des faits, alors convient-il que le Politique, les médias et la société se sentent concernés.

- La fragilité des États et la mauvaise gouvernance p 39. Nombreux sont les États qui se caractérisent par un déficit de légitimité, une mauvaise gouvernance, des structures fragiles, un ravitaillement de base des populations insuffisant, une inégalité d'accès au bien-être ou la corruption, la faiblesse des performances

économiques. Cette érosion des structures d'État offre aux organisations paraétatiques et terroristes un territoire de repli et favorise la criminalité organisée, le commerce des individus et celui illégal des armements; elle crée ainsi des espaces qui se soustraient à l'ordre international. L'accroissement des populations et l'épuisement des ressources naturelles ne feront qu'aggraver ces phénomènes à l'avenir. Cette instabilité aux portes de l'Europe rend possible l'émergence d'une insécurité croissante. Notre politique de sécurité se doit donc en conséquence de conforter la légitimité et les capacités de résistance des structures politiques dans les régions concernées, ce qui implique de pouvoir mobiliser les instruments de politique de sécurité et de développement nécessaires à la prévention et à la résolution des crises.

- le réarmement mondial et la prolifération des armes de destruction massive p 40. Les fragilités signalées et les tensions régionales liées à l'affirmation d'une volonté de puissance se cristallisent aussi au niveau régional dans la course aux armements, une course qui peut mettre en danger la stabilité du système international et directement aussi la sécurité de l'Europe et de l'Allemagne. Le réarmement conventionnel peut entraîner une modification des équilibres militaires tant au niveau régional que global, accroître le risque de conflits interétatiques violents et faire émerger de nouvelles technologies échappant au régime actuel de contrôle des armements. Des risques incalculables sont en outre à prendre en considération avec la prolifération des moyens de combat nucléaires, biologiques et chimiques et ce d'autant plus que les réseaux terroristes peuvent être en possession de rampes de lancement et d'armes de destruction massive. Ce constat suppose efficacité du contrôle des armements, transparence et climat de confiance ainsi que la définition d'une politique restrictive d'exportation des armements.

- Mise en danger des réseaux d'information et des lignes de communication, de ravitaillement, de transport et d'échanges commerciaux et de la sécurité des approvisionnements en matières premières et produits énergétiques p41. La prospérité de l'Allemagne et le bien-être de ses citoyens dépendront aussi à l'avenir de la capacité de Berlin d'y avoir accès librement, sur terre, sur mer, dans les airs et dans l'espace s'agissant de la cyber-information. De nombreux facteurs peuvent y faire obstacle: la piraterie, des mesures de rétorsion politique, économique, militaire ainsi que des crises régionales et l'effondrement de l'État. Il y a donc lieu de prêter attention aux capacités de certains États dont les investissements peuvent les conduire à interdire l'accès à certaines zones. "Anti-access/Area Denial"

-Le changement climatique. p42 Des centaines de millions de personnes sont concernées. L'accès à l'eau revêt de plus en plus d'importance en matière de politique de sécurité. L'Allemagne s'attachera à inscrire le changement climatique au chapitre des thèmes de politique de sécurité traités au sein des organisations internationales et dans les forums (Nations-Unies, Union européenne, G7). L'engagement de l'Allemagne intègre désormais systématiquement les questions climatiques.

- les flux migratoires incontrôlés et illégaux p42. La criminalité organisée et les réseaux terroristes se servent de la misère des gens concernés tant sur leurs lieux de départ que dans les États de transit pour en tirer un profit économique ou pour recruter de nouveaux combattants. Garantir le droit d'asile aux personnes persécutées est une valeur fondamentale de la constitution allemande. Le potentiel migratoire des décennies à venir est considérable. Le phénomène migratoire n'est pas en soi un risque pour l'Allemagne, au contraire, du fait de sa démographie, le pays a besoin de migrants légaux et respectueux du droit. Mais les capacités d'accueil et d'intégration peuvent être submergées et provoquer une instabilité des sociétés. Les mouvements migratoires consécutifs d'affrontement peuvent aussi conduire à une propagation régionale des conflits. Le soutien des déplacés et des migrants au sein des États d'accueil du voisinage doit revêtir une importance toute particulière. L'organisation et la conduite de ce qui constitue un défi ne peuvent être envisagées et être efficaces dans la pratique qu'en tant qu'expression d'une stratégie européenne éprouvée.

- la radicalisation, conséquence d'une absence de perspectives de développement au sein des sociétés en expansion rapide. L'intégration des jeunes dans le marché du travail fait donc parti des mesures de prévention de la violence et constitue donc un facteur clé de la sécurité de l'Allemagne. La situation déplorable de l'emploi au proche et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, notamment concernant les jeunes hommes, est l'une des causes du ralliement à des groupuscules radicaux, ce qui conduit à une mise en danger des voisinages mais également de contrées plus éloignées. Il convient donc de mobiliser l'ensemble des forces politiques et sociales pour pouvoir contrer efficacement ce phénomène. L'effort est à porter sur les régions dont la fragilité peut influencer directement ou

indirectement sur la sécurité en Europe et en Allemagne. L'action collective à mener doit tenir compte plus que jamais de facteurs relevant du marché du travail et de la politique de l'Emploi. Les facteurs socio-économiques dépourvus de perspectives et qui favorisent par conséquent l'émergence de problèmes de sécurité doivent être compris plus que jamais comme autant d'incitations au développement économique et aux initiatives dans le domaine des infrastructures, de la formation et de la politique de l'emploi.

-Epidémies et pandémies p44. Maladies, épidémies et pandémies se propagent à proportion de la croissance de la population mondiale et de la mobilité globale accrue, pouvant entraîner des déstabilisations régionales, d'autant que simultanément des microbes peuvent se propager régionalement ou même au-delà et entraîner des risques systémiques, provoquant une surcharge des organismes régionaux et internationaux de ravitaillement sanitaire ainsi qu'un dysfonctionnement des transports et des systèmes économiques au risque de la mise en quarantaine des zones concernées. L'Allemagne et sa population peuvent être mises en danger et l'organisation sanitaire peut être alors confrontée à d'immenses défis aux coûts économiques considérables. Les instruments européens de soutien existants tels le mécanisme européen de Protection civile et le corps médical européen ou la mise sur pied, à l'échelon national et européen d'un contingent constitué de personnels médicaux et de spécialistes santé apportent un soutien important en pareilles circonstances notamment en exportant rapidement leurs capacités logistiques dans les zones en crise.

3. Les priorités stratégiques de l'Allemagne p47

3/1 les conditions d'une sécurité globale garantie p48.

La sécurité intérieure n'est plus dissociable de la sécurité extérieure. Les troubles et les menaces se manifestent bien plus à leur interface et nécessitent de prendre des dispositions de sécurité, dont l'efficacité repose sur l'ensemble des services de l'État, pour que soit assurée la protection de la souveraineté et garanties l'intégrité territoriale de l'Allemagne ainsi que la protection de ses citoyens et citoyennes au même titre que le sauvetage de ceux mis en danger à l'étranger. Il est donc particulièrement important que soit confortées les capacités de résilience et de robustesse de l'Allemagne pour pouvoir faire face aux dangers actuels et futurs. Les dispositions de sécurité collective à prendre doivent être à l'évidence une affaire de Tous. La consolidation de la cohésion et le renforcement des capacités d'action de l'OTAN et de l'UE sont d'une extrême importance pour l'Allemagne. Les agresseurs ont de plus en plus recours aux possibilités que leur offrent la globalisation, la technologie et la digitalisation pour s'en prendre à nos sociétés ouvertes. L'objectif est donc de pouvoir absorber les préjudices causés sans que soit affectées durablement les capacités de fonctionnement de l'État, de l'économie et de la société. La résilience d'ensemble est ainsi le produit des progrès réalisés en matière de résilience dans chacun des domaines évoqués.

3/2: Renforcement de la cohésion et de la capacité d'action au sein de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne p49.

La sécurité de l'Allemagne est inséparable de celle de ses alliés de l'OTAN et de l'UE. L'alliance transatlantique est indispensable à la sécurité de l'Europe. Ce n'est qu'avec les USA que l'Europe sera en mesure de dissuader efficacement et de façon crédible les menaces du 21^e siècle. La contribution solidaire à la défense collective est à considérer comme étant un devoir et une responsabilité. La solidarité avec l'Alliance est une raison d'État pour l'Allemagne. Afin de rendre possible l'action collective Berlin s'investit activement à harmoniser les intérêts divergents et se dit prêt à assumer, la responsabilité et la conduite de cette action, l'intégration des forces armées européennes, le renforcement du pilier européen de l'OTAN, et plus de cohérence dans l'action en commun de l'OTAN et de l'UE.

3/3: Libre utilisation des réseaux d'information et des lignes de communication, de ravitaillement, de transport et d'échanges commerciaux et sécurité des approvisionnements en matières premières et produits énergétiques p50.

Parallèlement à celle des voies d'approvisionnement maritime, la sécurité de l'espace devient un élément central pour la communauté des États, dont dépendent de façon décisive les communications nationales et internationales et la navigation dans toutes ses dimensions. L'une des tâches essentielles de l'Allemagne pour le futur consiste à examiner en permanence et à poursuivre le développement des institutions et des accords, fondements des arrangements conclus.

3/4: Détection à temps, prévention et endiguement des crises et des conflits p50.

Les crises et les conflits gagnent à être traités le plus possible en amont. L'Allemagne se doit d'agir en conséquence, compte tenu de son implication et de ses capacités de prévention, de stabilisation et de suivi de ces crises et conflits. Le renforcement de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme et du droit international dans les États concernés est ainsi d'une importance majeure. L'Allemagne considère qu'il y a lieu de moderniser et de conforter les organisations régionales et internationales telles que les Nations Unies, l'UE, l'OTAN et l'OSCE. Les normes et les règles fixées ne sont pleinement efficaces que lorsque sont véritablement sanctionnés les manquements constatés et il y a donc lieu à cet égard d'améliorer les instruments de sanctions économiques et ceux concernant les personnels.

-Berlin appelle ses partenaires à renforcer leurs capacités de prévention et de résolution des crises p52.

Pour être efficace la prévention des crises suppose un engagement des acteurs régionaux et locaux, or nombreux sont les partenaires dans les régions concernées à être prêts à s'engager pour le développement et la stabilité, même si les capacités nécessaires leur font défaut. L'objectif de l'appel de l'Allemagne doit être de rendre capables les États et les organisations régionales, agissant dans un environnement fragilisé, à assumer d'eux-mêmes des responsabilités en matière de sécurité au sens large du terme. Le financement portera sur la prévention et la résolution des crises de nature militaire ou civile et il conviendra de conseiller, d'instruire d'équiper, (dans la mesure où le soutien matériel seul ne suffit pas sur le long terme), et de prendre des mesures pour conforter la bonne gouvernance et la réforme du domaine de la sécurité, ces actions étant complémentaires de l'engagement de l'UE et de l'OTAN.

3/5: l'engagement en faveur d'un ordre international codifié p52.

L'Allemagne y participe et veille à sa généralisation. La force du droit prime sur le droit du plus fort car elle est source de paix et de stabilité de façon durable et du respect du droit des peuples et des droits de l'homme partout dans le monde.

4. Comment s'organise la politique de sécurité de l'Allemagne? p55

L'action menée par Berlin en la matière au niveau national doit répondre aux intérêts de l'Allemagne et satisfaire aux exigences suivantes:

La politique de sécurité de l'Allemagne est globale et englobe le cyber, l'information et l'espace.

La largeur du spectre des défis à relever est telle que les instruments de la politique de sécurité doivent faire preuve de flexibilité et de souplesse dans l'organisation comme dans l'action.

L'État, l'économie et la société doivent parfaire leur résilience face aux agressions directes et aux tentatives de mainmises indirectes sur eux, afin de préserver la capacité d'action de l'Allemagne et de se mettre en situation de pouvoir résister.

4/1: au niveau national p56.

- *promouvoir et accroître les capacités d'action stratégiques p57.* Les instruments de cette action stratégique sont limités, quels qu'en soient la diversité et le nombre. Berlin se doit de pouvoir décider si l'Allemagne doit s'engager, à quel moment et dans quelle mesure elle doit le faire. Le conseil fédéral de sécurité, à l'origine des initiatives stratégiques, doit continuer à mettre l'accent sur le caractère interministériel de ses prises de position stratégiques. Les priorités du gouvernement fédéral en matière de gestion de crise doivent être définies au sein des organismes pluri-ministériels concernés. Il y a lieu d'améliorer et de combiner entre elles les compétences dans les

domaines de la prévision, de la conduite et de l'évaluation stratégique. Il faut accroître les capacités d'action et d'adaptation en ayant recours à un enseignement institutionnalisé. La documentation stratégique doit faire l'objet d'une actualisation régulière, d'une harmonisation de ses divers composants et si possible être évaluée selon des critères mesurables. Le gouvernement fédéral publiera entre autres un document faisant suite au plan d'action de 2004 concernant la protection civile.

-l'organisation de la sécurité dans la durée p57 est une responsabilité de chaque génération. La sécurité des États, des personnes et des générations suivantes est indissociable du développement et de la sécurité. La politique extérieure, de sécurité, de défense et de développement de l'Allemagne doit satisfaire aux défis connus et prévisibles. Les orientations à long terme empreintes de flexibilité garantissent la rapidité de la réaction aux événements difficilement prévisibles et aux risques qui s'en suivent. Ce n'est qu'en procédant ainsi que l'on pourra planifier et organiser la nécessaire protection des personnes en Allemagne. Afin que la politique de sécurité de l'Allemagne dispose à l'avenir d'un maximum d'options dans l'action, le gouvernement fédéral et les départements ministériels traitant de questions relevant de la politique extérieure, de sécurité et de développement veilleront:

au volume des personnels et à leur perfectionnement en investissant dans leur qualification de spécialité et d'expertise internationale,

à leur mobilité entre les départements ministériels, favorisant ainsi leur expertise et l'échange d'information,

à la promotion de la formation commune et d'exercices au profit d'acteurs étatiques et non-étatiques afin de favoriser les actions à mener lors des crises et d'améliorer la coopération grâce à une plus large compréhension mutuelle.

- Développer une approche de mise en réseau p 58 La mise en réseau est au cœur de la démarche du Gouvernement fédéral. L'Allemagne dispose à cet égard de compétences et d'instruments diversifiés, auxquels il peut être fait appel pour relever les défis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Compte tenu de la rapidité des changements du contexte sécuritaire et de l'imbrication croissante de la sécurité intérieure et extérieure, il y a lieu de poursuivre l'approche de mise en réseau engagée et d'optimiser sa mise en pratique:

le gouvernement fédéral doit sensibiliser encore plus les organismes politiques de décision et d'action du Bund aux problématiques centrales de la politique extérieure et de sécurité, pour pouvoir ainsi garantir une mise en application plus efficace de ses options politiques dans une action gouvernementale préventive et cohérente. Le conseil fédéral de sécurité et d'autres instances pluri- ministérielles jouent un rôle majeur à cet égard.

Les centres de suivi de la situation au niveau stratégique et opérationnel doivent relier entre elles les informations recueillies, les partager et en faire la synthèse pour le Politique. La capacité d'analyse et d'évaluation du Gouvernement fédéral s'exprimera ainsi sur une base élargie.

l'échange de personnels entre les départements ministériels doit être intensifié afin d'améliorer à tous les niveaux la fluidité de l'information et l'émergence d'expertises.

La formation commune et les exercices en commun des acteurs étatiques et non étatiques visant à favoriser l'action tout au long du cycle de la crise sont à mettre en avant, ce qui favorisera considérablement le travail en commun sur la base d'une compréhension mutuelle.

- Faire de la résilience et de l'intérêt porté aux questions de sécurité autant d'impératifs concernant l'ensemble de la société p59. L'éventail des tâches va de la défense du territoire national à la défense de l'Alliance, jusqu'à la protection civile, qui ne sont pas du seul domaine de l'État, mais de plus en plus aussi de celui de l'économie, de la science et de la société toute entière. Sont ainsi d'une importance primordiale, l'acquisition et l'entretien des connaissances et des capacités dans les domaines relevant de la politique de sécurité et notamment dans celui des technologies de pointe. L'académie fédérale de politique de sécurité doit donc institutionnaliser un dialogue au sein de la société traitant des exigences de la future problématique de sécurité. Les domaines du cyber et de l'information sont prioritaires et en particulier, dans le cadre d'une stratégie de cyber sécurité pour l'Allemagne, l'effort est à porter sur les mesures préventives, la coopération au niveau international et notamment avec les partenaires de l'OTAN et de l'UE.

- Comment parvenir à plus de résilience p60? Accorder une importance centrale aux capacités d'identification à temps des vulnérabilités mais aussi au dialogue concernant la frontière entre la sécurité et le niveau de risque acceptable par l'État, l'économie et la société. La transparence dans la communication doit être la

règle entre les différentes parties concernées, tout en tenant compte de la sensibilité de certaines informations. Il revient à la société dans son ensemble de promouvoir durablement la résilience dans le système démocratique et ouvert qui est celui de l'Allemagne. L'autoprotection de la société et "l'aide toi, le ciel t'aidera" en cas de sinistre viennent heureusement compléter les mesures de précaution et de résolution de la crise, prises par l'État. Il est clair en outre qu'une bonne résilience au plan international favorise la sécurité au plan national.

- Prendre des responsabilités en matière de stabilité et de sécurité de l'environnement international p60.

En privilégiant d'intervenir tôt et de façon globale, l'action de l'Allemagne au niveau international se fixe pour objectif d'éliminer les causes de conflit et de promouvoir l'édification d'institutions et de structures capables de régler les conflits de façon pacifique. Berlin entend aborder avec opiniâtreté les énormes défis inhérents à la stabilisation des États fragiles et en situation d'échec. La priorité va aux solutions préventives des problèmes, au premier plan desquelles s'inscrivent la formation, le soutien et le conseil lors de l'acquisition de capacités nouvelles. Cette action éducative n'est rien moins que le prolongement conséquent de la politique de sécurité préventive de l'Allemagne. Il demeure qu'à l'avenir il y aura toujours de nouvelles situations pour lesquelles seul un engagement militaire robuste et légitimé en droit international sera de nature à ouvrir la voie à la Diplomatie, menant à des solutions politiques acceptables. La stabilisation de son environnement international implique que l'Allemagne:

assure le soutien des moyens policiers et de politique de développement ainsi que ceux du droit et de la justice,

permette la création de structures étatiques et collectives légitimes en mesure de fonctionner, fasse appel aux moyens de la diplomatie pour éviter et endiguer les crises et les conflits et mettre fin à la violence,

assume de nouvelles responsabilités dans les processus politiques, par le biais de la médiation par exemple,

conserve les moyens militaires nécessaires pour faire face à l'ensemble des missions assignées pouvant aller de la mission d'observation jusqu'à l'imposition de la paix par la force, en passant par l'engagement humanitaire,

préserve les ressources qui lui garantissent qu'à la suite de son engagement militaire, soient assurés durablement stabilisation et reconstruction, c'est à dire ce pourquoi elle s'est engagée,

adapte ses processus de décision au raccourcissement des temps de réaction et ses capacités d'action aux exigences de la multi latéralité ,

mette sur pied des équipes d'experts civils susceptibles d'être envoyées dans les zones de crise sans délais et à temps afin d'accroître ses capacités de réaction et de désescalade.

La communauté internationale a reconnu expressément en 2015 pour la première fois, avec son agenda 2030, l'étroite relation qui existe entre la sécurité, le développement durable et le respect des droits de l'homme. La paix et la sécurité ne sont cependant durables qu'au sein et entre des sociétés respectueuses du droit et sachant inclure l'Autre, des sociétés de bonne gouvernance et disposant d'institutions efficaces. Contribuent ainsi à la sécurité de l'Allemagne: un ordre international fondé sur le partenariat, une globalisation équitable, l'engagement en faveur du respect universel des droits de l'homme, la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, la protection de l'environnement, autant de conditions pour que les hommes et les femmes puissent vivre chez eux dans la dignité.

4/2 au niveau international p62

- l'Allemagne et les Nations Unies p62. Les Nations Unies sont le seul et unique forum à caractère global, traitant des questions de prévention des conflits de préservation et de consolidation de la paix. L'organisation du monde repose en droit international sur sa charte. Son conseil de sécurité assume la responsabilité de devoir préserver la paix mondiale et la sécurité au plan international. Le concept élargi de sécurité est d'une importance vitale pour les Nations Unies et la sécurité internationale et s'exprime notamment dans les domaines suivants:

la protection des droits de l'homme, le souci du développement durable, les interventions visant à maintenir la paix ou à en créer les conditions, la lutte contre la faim, les pandémies, les maladies et le commerce des stupéfiants, la préservation du climat, de l'environnement et des ressources naturelles.

De nouveaux défis menaçant la paix et la sécurité sont à prendre en considération pour les conflits interétatiques pour lesquels la charte des Nations Unies est faite et notamment: la fragilité des états concernés, le caractère interne des conflits se traduisant par la criminalité de masse dirigée contre la population civile, des menaces asymétriques telles que le terrorisme et les cyber-attaques. Les moyens et les méthodes des Nations Unies pour

préservé la paix trouvent en cela leurs limites. A cela s'ajoutent de considérables défis de personnels, financiers, logistiques et de conception depuis que les interventions des Nations Unies destinées à observer le cessez-le feu sont devenues des missions complexes multidimensionnelles dans le cadre parfois de mandats incluant la force.

L'objectif premier de l'Allemagne consiste donc à faire en sorte que les Nations Unies soient en mesure de s'imposer davantage, qu'elles se renforcent et soient capables de plus d'efficacité dans l'exécution de leurs missions. Les recommandations du document "Peace operations review" est explicite à cet égard :

renforcer la participation des femmes à tous les niveaux du conflit et améliorer la protection des femmes et des enfants engagés dans le conflit, conformément aux dispositions de la résolution 1325 des Nations Unies,

s'agissant de l'engagement de l'Allemagne, renforcer sa contribution matérielle et en personnel et assumer des responsabilités de commandement au profit des missions des Nations Unies (dans les domaines civils, policiers, militaires) ainsi qu'au sein du secrétariat des Nations-Unies,

faire appel au meilleur des capacités civiles et militaires pour soutenir les missions de l'ONU, mettre à profit les conclusions du Groupe Gouvernemental d'experts pour conforter les capacités des Nations Unies lors de la résolution des tensions internationales consécutives à des cyber-incidents,

Aller au-delà des responsabilités actuelles dans le cadre des processus politiques, tels les médiations, la prévention et la gestion des crises,

Poursuivre de façon conséquente l'objectif lointain de réforme du Conseil de sécurité. Ce n'est que par une action commune tenant compte de ce qu'est le monde du 21^e siècle, qu'il sera possible de conserver sa légitimité au conseil de sécurité. L'Allemagne reste prête à assumer plus de responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, une fois celui-ci réformé.

-L'Allemagne et l'Alliance nord-atlantique p64. L'Alliance est la garante incontournable de la sécurité de l'Allemagne, de l'Europe et de l'espace transatlantique. Elle garantit l'indispensable engagement des USA au profit de la sécurité de l'Europe. C'est en raison de cette particularité que la politique de sécurité et de défense allemande reste ancrée dans l'OTAN qui demeure au centre de son champ d'action. Renforcer l'organisation c'est aussi renforcer le partenariat transatlantique. Les trois missions centrales de l'Alliance, la défense collective, la gestion des crises internationales et la coopération en matière de sécurité restent les trois domaines de référence pour les futurs développements de l'Organisation répondant aux exigences de la politique de sécurité du 21^e siècle.

-La défense collective p64. Peu importe de qui et de quelle direction provient l'agression. Cette défense collective demeure de première importance en raison du retour de la violence et de la menace d'emploi de la force au sein même de la politique européenne, et des instabilités potentielles dans le voisinage du territoire de l'Alliance. Ceci vaut d'autant plus que sont réunies les conditions d'une prolifération au niveau mondial des armes de destruction massive et de leurs moyens de lancement, au même titre que prévaut un réarmement significatif dans de nombreux États. Ces menaces font que l'Alliance doit s'en tenir dans le futur avant tout à la dissuasion. L'alliance dispose ainsi et développe une gamme de capacités stratégiques complémentaires à base de moyens nucléaires et conventionnels, y compris de missiles de défense sol-air. Consciente de ses responsabilités et de ses capacités, l'Allemagne participera largement à l'adaptation systématique du dispositif de défense de l'Alliance et de ses États membres. La dissuasion nucléaire restera une nécessité aussi longtemps que les armes nucléaires demeureront un outil des affrontements militaires. **La coopération de sécurité.** Le concept stratégique de 2010 de l'alliance tient compte d'ailleurs de cela. L'élaboration d'une défense à base d'engins balistiques pour assurer la protection des populations de ses États membres est l'une des tâches importantes de l'Alliance en raison de la prolifération croissante des armes de destruction massive et des engins balistiques, notamment à la périphérie méridionale de son territoire. L'Alliance se met aussi en situation de prendre en compte les menaces asymétriques et hybrides, y compris celles de cyberagression, ce qui n'est pas sans répercussion sur l'application de l'article 5 du traité transatlantique.

- La gestion internationale des crises p65. par ailleurs. L'alliance est donc une organisation de sécurité euro atlantique dont l'horizon va bien au-delà. Les expériences passées en Afghanistan et dans les Balkans montrent que l'endigement et la résolution des conflits dans un contexte de sécurité complexe est une affaire de longue haleine et suppose un engagement fiable. L'OTAN marque l'effort sur l'amélioration des capacités des acteurs régionaux, des nations isolées ou des organisations régionales. L'Allemagne y participe par le biais de son

programme "Defence Capacity Building Initiative" Le thème de la sécurité maritime demeure par ailleurs important pour l'OTAN.

-La coopération de sécurité p66. L'Allemagne préconise avec insistance de poursuivre le renforcement de la politique de partenariat de l'Alliance, qui élargit et renforce concrètement les possibilités de coopération militaire et l'interopérabilité avec des partenaires non-membres de l'Alliance. Comme l'Alliance, l'Allemagne reste attachée au principe du libre choix de rejoindre ou non l'organisation et donc de la politique de la porte ouverte sur les bases de l'article 10 du traité. Berlin milite depuis longtemps en faveur de l'établissement de relations de coopération avec la Fédération russe et a largement contribué à la signature de l'acte fondamental OTAN-Russie de 1997 et à la création du conseil "russo-otanien". L'Allemagne en reste fermement à l'objectif lointain d'un partenariat stratégique entre l'Alliance et la Russie. Pour l'instant la politique de la Fédération de Russie, annexion de la Crimée et hostilité à l'égard de la doctrine actuelle de l'OTAN considérée comme dangereuse, implique une double considération: maintenir la crédibilité de la dissuasion et des capacités de défense et être disposé au dialogue.

Le contrôle des armements, le désarmement et la non-prolifération constituent un autre élément d'importance de la coopération de sécurité de l'Alliance.

- Renforcement du pilier européen de l'OTAN p67. Son importance croît au sein de l'OTAN. Les états membres européens sont invités à prendre plus de responsabilités, à l'instar de l'Allemagne, ne serait-ce qu'au titre du partage équilibré des charges. L'objectif de 2% du PIB consacrés aux investissements de défense a été réaffirmé pour le long terme au sein de l'OTAN. Cet objectif vaut aussi pour l'Allemagne. Les moyens financiers investis au niveau national doivent contribuer au renforcement capacitaire de l'OTAN., cet impératif est la ligne de conduite de l'Allemagne s'agissant du rapport à maintenir entre dépenses et réalisations.

L'Allemagne a introduit le concept de nation- cadre dans l'OTAN. Les pays européens de l'OTAN se sont engagés à regrouper leurs capacités et à les structurer en Grandes Unités. Le gouvernement fédéral préconise une meilleure visibilité et une plus grande importance du dispositif capacitaire européen.

- Le concept de Nation-Cadre p68. L'Allemagne est prête à assumer des responsabilités de commandement en tant que Nation-Cadre. Son objectif est de permettre à d'autres nations d'intégrer leurs capacités dans un ensemble multinational. L'initiative allemande s'élargit aussi au domaine du développement des capacités multinationales avec les Alliés. L'approfondissement de la coopération sur la base du volontariat entre les États européens ne peut qu'améliorer les capacités d'action de l'Alliance. D'une façon générale le concept de Nation-Cadre élargit l'éventail des capacités de l'Europe et renforce le pilier européen du partenariat transatlantique. La disponibilité de l'Allemagne à s'engager sur cette voie, n'a pas été sans résonance au sein de l'OTAN car elle va dans le sens de l'attente des Alliés. Avec le soutien des États participants, Berlin prend d'ores et déjà les dispositions interarmées nécessaires pour pouvoir mettre en application le concept de Nation-Cadre et la plupart des États européens s'attache entretemps à le mettre eux aussi en application et à poursuivre son développement. La coopération en la matière intervient au profit d'une gamme très large de capacités, qui vont de la mise sur pied en commun d'unités de soutien logistique jusqu'à l'organisation de centre de formation et d'entraînement, en passant par la préparation d'organismes multinationaux de traitements médicaux.

Le concept de Nation-Cadre a été élargi entretemps de telle sorte que puisse être examiné dans quelle mesure il peut contribuer à la réalisation effective du "Readiness Action Plan", ce qui implique sur le long terme la mise sur pied de grandes unités multinationales, apte à l'engagement. L'objectif à long terme étant :

- plus d'efficacité des forces,
- des relations de coopération stables entre les nations partenaires,
- le développement de capacités multinationales jumelées.

En faisant sien le concept de Nation-Cadre l'Allemagne contribue de façon importante à l'édification de capacités européennes et s'engage par conséquent activement sur la voie de l'avenir capacitaire de l'OTAN et de l'UE.

- l'OTAN et l'Union européenne p69. Le terrorisme transnational, la cyber-sécurité et les menaces hybrides ne peuvent être contrées que par une approche commune. Grâce à son arsenal essentiellement militaire, l'OTAN a vocation d'une certaine manière à agir avec l'UE et son large éventail de moyens relevant de la politique de sécurité et de développement mais aussi de l'économie, du commerce et de l'énergie. Compte tenu de l'étroitesse de l'espace de manœuvre budgétaire en matière de défense, il s'agit de procéder au partage des tâches,

à la spécialisation et à l'interconnexion des outils de défense, à la standardisation industrielle des armements, à l'harmonisation de leurs cycles de production, à une certification commune des équipements militaires, à plus de synergie et d'efficacité dans leur développement et leur réalisation pour ouvrir la voie à une planification concertée des capacités au niveau euro-transatlantique.

Le gouvernement fédéral se fixe ainsi pour mission et s'engage dans ce sens à :

consacrer sur le long terme aux dépenses de défense 2% de son PIB et simultanément de s'en tenir à un quota de 20% réservés aux investissements dans le domaine des armements,

mettre plus l'accent au sein de l'OTAN sur une amélioration du rapport à tenir entre dépenses et réalisations dans les domaines du personnel, des matériels et du développement des capacités,

contribuer de façon substantielle au renforcement de l'Alliance en matière de dissuasion et de défense collective, en assumant à tour de rôle les responsabilités de Nation-Cadre au profit des unités mobiles d'intervention rapide (notamment dans le cadre de la VITF), en s'engageant en faveur d'une présence à l'avant renforcée, ("Enhanced forward Presence") et en contribuant à la défense de l'OTAN contre les missiles ainsi qu'en soutenant les objectifs de la planification nucléaire de l'organisation. L'Allemagne veillera au même titre à préserver sa flexibilité dans la préparation de ses missions de gestion de crises.

promouvoir à l'égard de la Russie la double approche faite de dissuasion crédible et de capacités de défense crédible et en même temps de dispositions au dialogue et à la coopération de sécurité,

intensifier le développement des capacités européennes et l'imbrication des forces du vieux continent grâce au concept de la Nation-Cadre, à seule fin de renforcer le pilier européen de l'OTAN. L'Allemagne tiendra à la disposition de ses partenaires un certain nombre de capacités clés,

à répondre aux demandes de soutien de ses partenaires de l'Est pour leur permettre de développer leurs capacités et leur interopérabilité en élargissant le champ d'action de ce qui fut à l'origine une initiative germano-américaine, à savoir la "Transatlantic Capability Enhancement and Training Initiative (TACET)",

soutenir les initiatives et les instruments de partenariat de l'Alliance avec son voisinage du Sud et en particulier renforcer l'interopérabilité et le recours aux experts de l'Alliance au profit de l'élaboration de structures de sécurité.

créer des synergies avec l'Union européenne en harmonisant les processus de planification des forces armées et en intensifiant les activités d'entraînement en commun et en coopérant davantage dans les domaines de la cyber-défense et des menaces hybrides, ainsi qu'en matière de communication stratégique,

-L'Allemagne et l'Union européenne p70. L'UE est partie constitutive de l'identité politique de l'Allemagne. L'Union se porte garant de sa stabilité politique, de sa sécurité, de sa liberté et de son bien être et fait de même pour les autres États membres. L'approfondissement de l'intégration européenne relève de notre intérêt national.

En un temps de crise interne et d'émergence de forces centrifuges cette Europe commune a besoin de l'engagement de ses membres en faveur de l'intégration politique et des encouragements de ses citoyens et citoyennes. Berlin cherchera encore et toujours le compromis dans cette lutte pour l'Unité, afin de maîtriser les forces centrifuges en étroite coopération avec les institutions européennes et s'attachera à jouer le rôle d'intermédiaires entre les positions antagonistes, afin de permettre l'action commune. En exprimant un consensus, la politique européenne jouira alors d'une forte légitimité et d'une large résonance.

La perspective d'intégration dans l'Union européenne a eu un effet stabilisateur au fil de nombreuses décennies. Il est de l'intérêt de l'Allemagne de consolider ce gain de sécurité et de conserver cet élan de l'élargissement. Il importe donc que l'UE conserve son pouvoir d'attractivité. Ceci implique à la fois une consolidation de sa cohésion interne et une préservation stricte des critères d'accès (Critères de Copenhague). Il s'agit enfin de préserver le rayonnement du projet de paix de l'Europe, qui est la condition préalable de son influence et de son prestige dans le monde. L'importance de l'UE pour la concrétisation des objectifs communs et des intérêts de l'Europe s'accroîtra d'autant plus que des grands États comme l'Allemagne gagneront en poids par rapport à d'autres États candidats dans d'autres parties du monde. Les États de l'Union européenne savent d'expérience que pour influencer de façon durable les événements internationaux, il est de leur avantage de transférer une partie de leurs droits souverains au niveau européen.

-Un espace de sécurité collective p71. La nouvelle politique globale étrangère et de sécurité de l'UE contribuera beaucoup à renforcer sa capacité d'intervention dans ses relations extérieures. L'Allemagne a d'emblée soutenu et activement accompagné l'émergence de cette nouvelle stratégie.

La politique européenne de voisinage, forte de ses partenariats et de ses traités d'association, de liberté des échanges et de facilitation pour l'obtention de visas est un instrument central dont il convient de poursuivre en permanence le développement.

Il s'agit également d'être aux côtés de nos partenaires pour renforcer leurs capacités d'action autonomes nationales et régionales en matière de sécurité. L'UE se doit de détenir les moyens correspondants pour la formation des personnels et l'équipement des forces.

La politique relative au droit d'asile, aux réfugiés et aux migrants et sa mise en application par l'Europe relève de la politique de sécurité et la protection de ses frontières extérieures revêt une importance majeure. Il y a lieu à cet égard s'agissant de la politique concernant les migrants et les réfugiés de veiller au niveau européen à un partage équitable des charges et par le dialogue d'élaborer des solutions jouables dans le futur avec les États d'origine, de premier accueil et de transit.

- de la politique de sécurité et de défense commune à l'Union européenne de sécurité et de défense

p72. L'UE a fait la preuve de ses capacités opérationnelles à l'occasion de plus d'une trentaine de missions sur trois continents. Les États membres se sont mis d'accord sur l'élaboration progressive d'une politique de défense commune. L'Allemagne a de tout temps pris des initiatives, principalement conjointement avec la France et la Pologne en établissant le forum de consultations dit du "triangle de Weimar" à seule fin d'approfondir et de développer la politique commune de défense et de sécurité.

L'Union européenne avec ses 500 millions de citoyens doit apparaître cohérente et efficace là où l'environnement de la politique de sécurité est instable. Les dispositions de l'article 42 paragraphe 6 - article 46 du Traité de Lisbonne ne sont pas en contradiction avec celles de l'OTAN, elle en renforce bien au contraire le pilier européen et conforte l'Europe à assumer durablement et de façon fiable ses responsabilités. La politique de sécurité et de défense commune implique la détermination de parvenir peu à peu à une politique commune de défense de l'Union. La clause d'assistance mutuelle de l'Union européenne du traité de Lisbonne prévoit, en cas d'agression armée contre le territoire national d'un membre, de tout mettre en œuvre pour lui prêter aide et soutien. La France a recouru pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne à l'article 42 paragraphe 7 du Traité de Lisbonne au lendemain de l'attaque terroriste du mois de novembre 2015.

L'Allemagne aspire sur le long terme à une union de défense et de sécurité commune européenne et table sur:

- une mise en application conséquente des dispositions des conseils européens de 2013 et 2015 prônant de continuer à développer par étape et concrètement la politique de sécurité et de défense commune,
- le recours à toutes les possibilités offertes par le Traité de Lisbonne, telles par exemple celles offertes par les structures permanentes de coopération,
- la mobilisation de l'ensemble des possibilités offertes par le réseau de relations bi et multilatérales entretenues par les États membres de l'UE dans les domaines militaires et de défense,
- de nouvelles initiatives pour accroître les capacités des Européens dans l'OTAN.

L'accent doit être porté dans trois domaines de la la politique de sécurité et de défense commune:

- le développement de ses structures,
- l'intégration des capacités civiles et militaires,
- le renforcement de l'industrie de défense européenne.

L'Allemagne aspire à l'émergence et au développement en commun de capacités en Europe et continuera à promouvoir les solutions multinationales ou les projets de l'Agence européenne de défense pour combler les déficits actuels de capacités.

L'effort à cet égard doit porter d'abord sur les drones, le ravitaillement par air, les communications satellitaires, la cyber-défense. Berlin se propose là encore de jouer le rôle de Nation-Cadre et à être partenaire de projets multilatéraux.

Afin de renforcer les capacités de réaction et d'intervention de l'Union Européenne dans les domaines civils et militaires, l'Allemagne aspire à la mise sur pied à moyen terme d'un quartier général permanent civilo-militaire et partant, de capacités de planification et de commandement civilo-militaires, qui n'existent pas encore dans les États membres de l'UE.

- Renforcement de l'industrie de défense en Europe p74.

L'Europe a besoin en propre d'une industrie de défense compétitive et efficiente, si elle veut assumer des responsabilités collectives de sécurité. Or cette industrie de défense est actuellement très fragmentée et nationale et est confrontée à d'importants défis en raison de la faiblesse des budgets de défense et du renforcement de la concurrence internationale.

Il est nécessaire de poursuivre la restructuration et la consolidation de l'industrie de défense en Europe, ce qui est d'abord de la responsabilité des entreprises. Le gouvernement fédéral accompagnera les processus en cours selon ses possibilités. L'Allemagne s'engage en faveur d'une coopération européenne renforcée allant jusqu'à la collaboration au-delà des frontières entre les entreprises, sans méconnaître pour autant les intérêts nationaux. Agissant de concert avec la commission européenne, l'agence européenne de défense et ses principaux partenaires, Berlin souhaite une européanisation accrue de l'industrie de défense. Il s'agit dès lors aussi d'harmoniser les directives concernant l'exportation d'armement à l'intérieur de l'Union européenne. Cette harmonisation doit se faire de telle sorte qu'elle ne soit pas en dessous des préconisations minimales définies en 2008 à l'occasion d'un point de situation commun intervenu au sein de l'UE.

Le gouvernement fédéral n'en tient pas moins à préserver au niveau national certaines technologies clés. Il s'agit en effet de préserver les nécessaires capacités militaires et la sécurité d'approvisionnement de la Bundeswehr, ainsi que le rôle de l'Allemagne en tant que partenaire technologiquement et économiquement fiable de l'Alliance, notamment dans le cadre de la globalisation croissante des chaînes de livraison. Le gouvernement fédéral a identifié les technologies clés au niveau national dont il s'agit de garantir la libre disposition, le cas échéant en concertation avec ses partenaires européens. Ces technologies clés, qui feront l'objet d'un réexamen régulier, découlent des besoins de la Bundeswehr, des intérêts de politique extérieure et de sécurité européenne, des engagements pris au sein de l'Alliance et des responsabilités de l'Allemagne. Les instruments dont dispose l'Allemagne pour conserver et promouvoir ses industries clés sont notamment les suivants:

- une définition et une priorisation interministérielle de la recherche et du développement des technologies,
- une politique industrielle ciblée,
- un soutien des exportations,
- une attribution des marchés par le ministère de la défense.

Le gouvernement fédéral examinera au cas par cas ses activités à l'exportation sur la base des principes définis en 2000, en portant le regard sur les activités équivalentes au sein de l'UE et de l'OTAN et en tenant compte de ses technologies clés dans le domaine de l'industrie de défense. Il se pourra aussi que ces dispositions soient étendues à des États tiers lorsque prévaudront des intérêts particuliers relevant de la politique extérieure et de la nécessité de préserver la paix entre les peuples. Dans le cadre de son soutien aux exportations et après examen au cas par cas, le gouvernement fédéral, s'étant concerté au besoin avec ses partenaires, et conclu des accords bilatéraux entre départements ministériels ou entre les gouvernements, prendra sa décision en fonction de la préservation des intérêts de politique extérieure et de défense de l'Allemagne et de la possibilité d'améliorer les chances des entreprises allemandes lors de la conclusion des grands marchés à l'export.

Compte tenu de la consolidation croissante des industries de défense européennes, le gouvernement fédéral devra envisager l'élargissement de l'éventail de ses moyens d'action visant à préserver ses technologies clés et examinera la possibilité d'un pilotage stratégique et d'une approche professionnelle des intérêts du Bund dans les domaines sensibles.

Le gouvernement fédéral se fixe pour tâche de :

- rendre la politique européenne de défense et de sécurité plus visible, moins technique, moins bureaucratique et plus attrayante pour ses partenaires et les États membres de l'UE,
- compléter le caractère global de la nouvelle stratégie de politique extérieure et de sécurité par un document de suivi relatif à la politique européenne de défense et de sécurité,
- d'accroître l'importance de cette politique par des rencontres régulières et occasionnelles du conseil européen des relations extérieures en y associant les ministres de la Défense,
- favoriser et financer la mise à niveau des États tiers et des organisations régionales,
- promouvoir l'édification de capacités communes par des cartellisations bi et multilatérales, un recours volontariste à la notion d'état chef de file et à la mise en commun et au partage de capacités ("Pooling & Sharing"),
- mettre en avant la participation de l'Agence européenne de Défense lors du lancement des projets concernant de nouvelles capacités,
- renforcer la capacité de réaction de l'Union européenne par une capacité permanente civilo-militaire de planification et de commandement,
- créer des synergies avec l'OTAN en harmonisant les processus de planification des forces armées et en intensifiant les activités d'entraînement en commun et en coopérant davantage dans les domaines de la cyber-défense et des menaces hybrides, ainsi qu'en matière de communication stratégique,

conforter les capacités de recherche de développement et d'innovation de l'industrie d'armement en Europe,

favoriser la définition de standards communs pour la politique de contrôle des exportations d'armement, en développant les convergences européennes, sans aller en deçà des dispositions minimales définies en 2008 à l'occasion d'un point de situation de l'UE,

poursuivre sur la voie d'une Union européenne de défense et de sécurité.

-l'engagement de l'Allemagne en faveur de l'intégration des forces armées et leur interdépendance en Europe p77. L'intégration des forces armées se fait dans le cadre de l'UE et de l'OTAN. Elle a progressé dans bien des domaines en raison des décennies d'exercices en commun dans le cadre de l'OTAN et d'actions collectives à l'occasion de nombreuses interventions de l'UE et de l'OTAN. Le socle à partir duquel s'effectue l'approfondissement de l'intégration et la cartellisation des forces armées européennes est fait de multiple formes de coopération bi et multinationale tant au niveau européen qu'au niveau de l'OTAN.

dans le domaine de l'intégration:

les unités mixtes, telle par exemple la Brigade franco-allemande, mais aussi les unités permanentes de la flotte au sein de l'OTAN, ou encore les renforcements réciproques d'unités à l'exemple de ceux qui prévalent entre l'Allemagne et les Pays-Bas ou entre l'Allemagne et la Pologne;

la mise en place de structures multinationales de commandement: quartier généraux de l'OTAN ou bien de l'UE (activés en cas de besoin), Eurocorps, Corps germano-hollandais de Münster, Corps multinational danois, polonais et allemand de Stettin, le Commandement opérationnel multinational d'Ulm.

dans le domaine de la cartellisation des forces.

participations, également en tant que Nation-Pilote, à la "Response Force" de l'OTAN, d'Unités d'intervention projetables sans délais, mises à disposition sur une décision de 2014 et depuis lors pleinement opérationnelles,

participations aux Groupements de combat de l'Union européenne en tant que troupes d'intervention rapide de l'UE avec prise en compte du rôle de Nation-Pilote,

participations de personnels aux capacités collectives de l'OTAN: surveillance de l'espace aérien par AWACS; surveillance aéroportée de l'espace terrestre à partir de 2017;; structures intégrées de commandement dans le cadre de l'OTAN,

Mise en pools de capacités à l'image par exemple du commandement européen du transport aérien ou des unités de surveillance maritime.

-l'Allemagne et l'organisation de sécurité et de coopération en Europe. p77 L'Allemagne considère que l'OSCE est la plus vaste des organisations régionales de sécurité dans le monde et qu'elle constitue le pilier de la sécurité européenne. Cette organisation est un élément constitutif central de l'architecture européenne de sécurité grâce à sa conception globale de la sécurité, à la diversité et à l'importance du nombre de ses participants, grâce à ses institutions indépendantes, à ses nombreuses et réelles missions sur le terrain. Le fait qu'elle soit le seul forum de consultation, de coopération et de négociation où se rencontrent des états européens, nord-américains et centro-asiatiques lui permet de contribuer de façon irremplaçable à la résolution de nombreux défis de sécurité. L'Allemagne milite en faveur de principes d'action renforcés, de la mise en application conséquentes de ses obligations, de l'accroissement de ses capacités d'action, et assumant ses responsabilités soutient l'OSCE au plan politique, financier et des personnels.

L'Allemagne coopère étroitement avec l'OSCE et se fixe pour objectif de promouvoir, de rénover et d'approfondir la sécurité globale en Europe et met au premier plan:

l'importance du concept de sécurité globale, prévoyant qu'à côté de la dimension militaire, il convient de prendre en compte les dimensions humaine, économique et environnementale lors du règlement des crises sécuritaires en Europe,

le renforcement des capacités de l'OSCE et de ses instruments intervenant tout au long du cycle d'une crise (pré-alerte, traitement du conflit, gestion de la crise et de l'après-conflit.)

la transparence entre les États partie-prenante de la politique de cyber-sécurité, la convergence des efforts pour éviter la propagation en cas d'incident dans le cyberspace, la recherche d'accord concernant les règles de comportements stabilisateurs, sur la base des principes de confiance adoptés, dont il est souhaité qu'ils soient consolidés,

l'amélioration des scénarios financiers de la résolution effective des crises, dans le cadre des ressources disponibles,

le renforcement des fondements institutionnels de l'OSCE par la création de la notion de "personnalité" en droit international,

le renforcement de la coopération avec d'autres organisations de sécurité et d'autres acteurs régionaux et internationaux.

-les partenariats bi et multilatéraux, les coopérations ad-hoc p 80 De par l'établissement et le renforcement des relations bi et multilatérales, l'Allemagne fait la promotion:

des relations de confiance et de la compréhension mutuelle avec ses partenaires et alliés,

du développement des alliances existantes et des accords de coopération,

de sa propre capacité d'action et de celle de ses partenaires,

du renforcement ou de la création de coopérations régionales de sécurité,

Les relations bi et multilatérales de Berlin ont pour constantes:

le partenariat de sécurité et de valeurs avec les USA,

le partenariat franco-allemand en tant que moteur de l'approfondissement du processus européen d'intégration et de la préservation de la paix, de la liberté et de la sécurité,

le partenariat de sécurité avec la Grande-Bretagne, qu'il convient de renforcer compte tenu des longues traditions existantes dans tous les domaines de nos intérêts réciproques,

l'engagement et l'imbrication avec les Pays-Bas et la Pologne en matière de politique de sécurité et l'étroite coopération avec les autres voisins européens,

le maintien et l'établissement de partenariats stratégiques avec les grandes puissances régionales et les partenaires partageant les mêmes valeurs.

L'importance des organisations établies reste la même. Elles constituent le cadre premier de l'action de l'Allemagne: ONU, OTAN, UE, OSCE.

De nouveaux formats de relations offrent des perspectives durables de coopération et un large champ d'action; Il en va ainsi du triangle de Weimar ou des groupes G7 et G20 des plus importantes puissances industrielles et économiques.

Mais il peut s'agir aussi pour l'Allemagne de coopérations ad-hoc, dans le cadre de regroupements occasionnels, qui offrent la possibilité de solutions constructives pour résoudre concrètement des crises en cours et élaborer, le cas échéant, relever des défis. Il en est ainsi par exemple du E3+3 (Allemagne, France, Grande-Bretagne, USA, Chine et Russie) au sujet des négociations sur le dossier nucléaire iranien, du Groupe de Normandie (Allemagne, France, Ukraine et Russie) concernant le règlement de la crise ukrainienne, du large groupe d'États engagé dans la lutte contre la piraterie au large de la corne de l'Afrique, ainsi que de la participation de l'Allemagne à l'alliance internationale en lutte contre l'État islamique.

Les coopérations ad-hoc ont vocation à prendre de plus en plus d'importance en tant qu'instruments de résolution des crises et des conflits et l'Allemagne, tenant compte de cette évolution, participera à ces coopérations ad-hoc voir les initiera avec ses partenaires, lorsque ses intérêts lui commanderont d'aller dans ce sens.

-Contrôle des armements, désarmement et non-prolifération p82 Ce sont trois instruments d'importance dans la gestion des crises.

L'Allemagne, agissant dans un cadre régional ou global et une approche multilatérale, militera avec encore plus de force en faveur d'accords généraux visant à établir des mesures de confiance d'ordre militaire, à limiter tout développement de forces armées déstabilisant et à empêcher de façon conséquente la prolifération des armes de destruction massive.

Le développement des instruments de contrôle des armements est considéré par Berlin comme étant l'un des éléments d'une politique de sécurité moderne et orientée vers l'avenir. Les objectifs poursuivis à cet égard sont les suivants:

une nouvelle approche du contrôle des armements conventionnels en Europe sur la base d'une transparence vérifiable et d'une orientation sur les capacités militaires modernes,

une modernisation substantielle des documents de Vienne concernant les mesures d'établissement de la sécurité et de la confiance en Europe ainsi qu'une évolution du traité "Ciel ouvert",

un renforcement et une "universalisation" du respect des régimes contraignants, tel celui du traité sur la non-prolifération nucléaire et celui de l'accord sur les armes chimiques et biologiques,

une lutte renforcée et globale contre la prolifération des armes de petits calibres en amenant les partenaires et les organisations régionales à améliorer la sécurité des armes et des dépôts. Le suivi des flux d'armes illégaux et la destruction des stocks illégaux d'armes,

un accord partagé sur l'application du droit international au cyberspace et au domaine de l'Information ainsi qu'une participation des États membres de l'OSCE à l'inscription de mesures de confiance et de transparence dans leurs politiques de sécurité. Une démarche commune pour éviter les incidents dans le cyberspace ainsi que l'élaboration en commun de dispositions préconisant l'adoption par les États participants de comportements stabilisateurs dans ce cyberspace.

l'adoption de la transparence dans l'utilisation de l'espace et l'instauration pour cela de mesures y concourant,

un engagement déterminé en faveur de la sécurisation au niveau mondial des substances nucléaires pour éviter qu'elles ne tombent entre les mains notamment de terroristes et d'acteurs non-étatiques et ce conformément aux résolutions du sommet sur la sécurité nucléaire.

Titre II l'avenir de la Bundeswehr p 85

5 La Bundeswehr du futur, son rôle et ses missions dans un environnement de politique de sécurité différent p 87

5/1 Caractéristiques exigées de la Bundeswehr en tant qu'instrument de la politique de sécurité de l'Allemagne p 88

Capable de donner corps aux priorités stratégiques de la politique de sécurité de l'Allemagne, la Bundeswehr est tenue d'actualiser en conséquence le spectre de ses missions, tout en conservant comme principes directeurs la multi-nationalité et l'action interministérielle. D'une façon générale, les défis portés à la Bundeswehr vont en augmentant en raison des responsabilités internationales croissantes de l'Allemagne et de plus grandes attentes de ses partenaires et alliés.

La défense conventionnelle de l'Alliance comme celle du territoire national a considérablement changé de nature depuis la fin de la guerre froide. Disposant de délais d'alerte plus courts, la Bundeswehr doit aujourd'hui se positionner face à une menace ciblée avec des moyens militaires capables de s'engager en deçà ou au-delà du seuil de la guerre ouverte. Celle-ci est le plus souvent combinée à une stratégie hybride qui se caractérise par l'engagement de moyens militaires, ou non, en mesure d'agir sur toute la largeur du spectre des menaces.

Simultanément la dynamique de l'environnement de sécurité de l'Allemagne a conduit à une augmentation du nombre d'interventions de la Bundeswehr dans le monde, qui s'accompagne en outre d'un changement de nature profond des défis qui lui sont posés.

Les opérations ne sont plus obligatoirement le fait de contingents importants, même si le rôle des hommes et des femmes engagés restera encore longtemps très diversifié: il peut aller de l'entraînement aux missions d'instruction, jusqu'au recours à la force en passant par l'aide humanitaire au profit de populations en détresse. Il peut s'avérer également nécessaire que la Bundeswehr assume davantage qu'au par avant des missions de protection du territoire ou d'aide aux services publics, dans le cadre de dispositions de sécurité concernant tous les domaines de l'État.

La Bundeswehr se doit donc d'être prête à intervenir et capable d'opérer dans la totalité du spectre des interventions possibles

5/2 Rôle de la Bundeswehr p 90

Le rôle de la Bundeswehr découle des dispositions de la constitution, des valeurs, des intérêts et des priorités stratégiques de l'Allemagne:

défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Allemagne et de ses citoyens et citoyennes,
contribuer à la résilience de l'État et de la société confrontés aux menaces extérieures,
soutenir et assurer les capacités d'action de politique extérieure et étrangère de l'Allemagne,

contribuer en liaison avec les partenaires et les alliés de l'Allemagne à contrer les menaces sur la société ouverte allemande, la libre disposition de ses voies de ravitaillement et de la sécurité de ses activités commerciales dans le monde,
contribuer à la défense de ses alliés et à la protection de leurs citoyens,
promouvoir la sécurité et la stabilité au niveau international,
renforcer l'intégration européenne, le partenariat transatlantique et la coopération multinationale.

5/3 Missions de la Bundeswehr p91

Etant en mesure d'assumer simultanément les priorités stratégiques de l'Allemagne, et donc de placer au même rang les missions qui lui sont dévolues, quelles que soient leur diversité et leur intensité, la Bundeswehr prend en charge les missions suivantes:

-Défendre le territoire national et l'Alliance dans le cadre de l'OTAN et de l'UE p 91

missions de défense de la souveraineté nationale sur le territoire allemand et de dissuasion dans toutes les dimensions,

défense contre les agressions menées contre le territoire des partenaires de l'Alliance,

défense contre les menaces terroristes et hybrides,

consolidation des capacités de défense transatlantiques et européennes,

prise de mesures de soutien et de garantie en retour au profit des partenaires de l'Alliance au titre de la solidarité,

-protéger l'Allemagne, ses citoyens et ses partenaires et dissuader tout agresseur éventuel p 92 A

ce titre, participer à la gestion des crises internationales, fournir une participations militaires et civilo-militaires actives à :

la détection des crises en amont, au plan national,

la prévention des conflits, à la gestion des crises et à leur sortie, à la stabilisation, dans le cadre des organisations internationales, des alliances et des partenariats,

l'exécution des missions de paix des Nations-Unies,

la lutte contre le terrorisme transnational, les menaces en provenance du cyberspace et de l'infosphère et contre les nouvelles formes de dangers à caractère hybride,

la protection des voies de communication maritime,

la mise en œuvre des embargos et des sanctions,

- protéger le territoire, devancer crises et risques au plan national et subsidiairement fournir un soutien en Allemagne p 92 à seule fin de contribuer à la sécurité générale et à la résilience de l'État et de la société,

prise en compte de missions territoriales,

surveillance et protection de l'espace aérien et maritime allemand,

surveillance des infrastructures spatiales critiques,

prise en compte de missions subsidiaires de longue durée au titre d'arrangements ministériels,

fourniture d'aide en cas de catastrophes naturelles, d'accidents graves et en situation d'urgence,

contribution à la lutte contre le terrorisme dans le cadre des dispositions constitutionnelles,

sauvetage et récupération de personnes isolées en danger à l'étranger,

contribution aux évacuations lors de situations de crise,

contribution à la libération d'otages à l'étranger,

- partenariat et coopération au-delà du champ de l'UE et de l'OTAN p 92 à titre de contribution à la construction de nouvelles capacités, à l'interopérabilité et à mise en œuvre d'une diplomatie de défense moderne:

consolidation des structures de sécurité des partenaires de l'Allemagne et des organisations régionales,

élaboration de relations bilatérales militaires et de politique de sécurité, entretien permanent de celles-ci,

prise de mesure visant à établir confiance et sécurité et à procéder au contrôle des armements.

- Aide humanitaire en situation d'urgence et en cas de catastrophe, au titre de la prise de responsabilités dans la maîtrise des défis humanitaires. p 93

-prise en charge du volet défense de la cyber sécurité de l'État, contribution à la réalisation de l'image de situation telle qu'elle se présente pour l'État dans le cyberspace et l'infosphère au titre des dispositions de sécurité prises au niveau national et multinational, p 93

-Soutien au maintien et au développement des technologies clés de l'Allemagne et incitation de nos partenaires, à une approche principalement européenne et atlantique de la recherche et du développement,

La Bundeswehr doit se mettre en situation de pouvoir appréhender la complexité des nouvelles agressions en considérant la cyberdéfense comme un objectif de premier plan des acteurs étatiques et non-étatiques. La défense contre de telles agressions nécessite de hautes capacités défensives et offensives, qu'il s'agit d'entretenir et de développer en permanence. L'innovation galopante, le caractère global et la qualité de la cyber menace impliquent une familiarisation de tous avec elle. La Bundeswehr ne pourra rester capable de réagir qu'en partenariat international et qu'en coopérant avec l'Industrie et la Recherche. Afin que la Bundeswehr reste en mesure d'assumer ses missions relevant du cyberspace et de l'info sphère, il lui faut:

faire appel à toutes les capacités de l'État, c'est à dire coopérer en interministériel et se mettre en réseau avec les milieux scientifiques, l'industrie et autres partenaires,

développer les capacités de cyber défense spécifiques à la Bundeswehr ce qui implique de consolider l'architecture de sécurité du système informatique de la Bundeswehr et de le rendre plus résilient,

durcir les systèmes d'armes et les postes de Commandement ainsi que les chaînes de livraison dans le domaine de l'armement en ayant recours notamment aux technologies clés allemandes,

recruter un personnel de pointe en rendant plus attractives les cyber-carrières et en mettant en œuvre des stratégies de recrutement innovantes, tout en s'ouvrant à de nouveaux partenariats et de nouvelles coopérations,

regrouper les compétences et les organismes encore trop fragmentés aujourd'hui pour en faire un ensemble de compétences solide, fédérer les capacités informatique en charge de la digitalisation des forces armées, et faire émerger des interlocuteurs communs en mesure de s'adresser aux autres départements ministériels et aux partenaires multinationaux.

6 Principes directeurs pour la Bundeswehr du futur p 95

Ces principes directeurs découlent de la dynamique et de la diversité des développements en cours dans le cadre de l'OTAN, de l'UE et de l'approche nationale interministérielle.

6/1 Multi nationalité et intégration p 96

La multi nationalité et l'intégration sont et demeurent les deux principes déterminants de la Bundeswehr. La réalisation de la politique militaire et de défense implique que la Bundeswehr dispose d'un large panel d'instruments bi et multilatéraux, qu'elle doit utiliser de façon cohérente et dont le développement doit être soumis à un examen permanent. La multi nationalité et l'intégration doivent trouver place non seulement dans les structures, dans les opérations, dans l'évolution à long terme des capacités multinationales, dans les autres formes de coopération et dans la politique industrielle d'armement.

-développer en commun des capacités au sein de l'Alliance p 97 Le concept stratégique de l'OTAN justifie que tous les États membres disposent de capacités complémentaires allant au-delà des objectifs de la planification nationale, ceux-ci étant eux-mêmes assortis des apports de la planification de l'Union européenne dans le cadre de la politique commune de défense et de sécurité.

Cette démarche harmonisée de partage des tâches rend les efforts de défense de l'Allemagne plus efficaces et accroît les capacités d'action de l'OTAN et de l'UE.

Les améliorations au sein de l'OTAN entamées depuis le sommet gallois de 2014 impliquent une accentuation des efforts au niveau de la défense nationale et de l'Alliance pour plus de disponibilité opérationnelle et de capacités de réaction. Les capacités des Européens et du pilier européen de l'OTAN en seront d'autant confortées. Le concept national initié par l'Allemagne tient compte de ces exigences.

-exercer le commandement et assumer des responsabilités en tant que Nation-Cadre p 98. Ceci implique non seulement de pouvoir mettre à disposition, seul ou en commun, les capacités critiques permettant un engagement des alliés et des partenaires, mais également d'être disposé à en assurer conjointement le développement. Pour pouvoir générer une plus-value tangible, la Bundeswehr doit se positionner en tête, garantir la disponibilité de ces capacités et faire avancer l'interopérabilité et la standardisation des processus de développement industriel.

6/2 Flexibilité et souplesse avec un seul ensemble de forces " single set of forces", p 98

Les forces existantes doivent répondre à l'ensemble du spectre des missions de la Bundeswehr, dans leur diversité, dans la simultanéité de leur déclenchement et leur différence de portée dans le temps. Une Bundeswehr multifonctionnelle et adaptable est donc nécessaire pour permettre l'indispensable flexibilité et la souplesse, ce qui vaut de la même façon pour les personnels, les matériels et la préparation. L'équipement de la Bundeswehr doit être adapté en conséquence pour pouvoir remplir des missions diverses dans différentes zones d'engagement (Capacité multi rôles). Ceci ne peut se faire qu'en disposant de structures capables de relever les défis connus et de s'adapter à l'inconnu. Cette sorte de résilience structurelle et cette capacité d'adaptation des personnels et des matériels doivent pouvoir s'exprimer tout particulièrement eu égard à la nouveauté des théâtres d'opération. Il y faut, pour y parvenir:

- des personnels entièrement orientés sur leurs missions,
- un équipement moderne adapté au type de la formation afin d'améliorer sa disponibilité et sa capacité de réaction,
- des lots complémentaires d'équipements opérationnels afin d'assumer l'ensemble des missions du spectre d'engagements possibles,
- une formation de qualification des personnels diversifiée pour être à hauteur des scénarii potentiels
- une ouverture aux technologies du futur.

6/3 vers une action en réseau dans un cadre national et international p99

Il y a lieu de maintenir et de développer la capacité d'agir en réseau de la Bundeswehr, qui doit être l'idée maîtresse de ses engagements. L'intensification de la coopération de la Bundeswehr avec les acteurs étatiques et non étatiques suppose:

- la mise sur pied et l'aménagement de structures interministérielles et une offre permettant la réalisation d'un réseau avec des acteurs non étatiques,
- l'établissement d'une infrastructure commune de communication et d'échange de données et d'informations,
- une intensification de la mobilité des personnels entre les départements ministères,
- des séquences communes de formation, des exercices et des séminaires avec des acteurs étatiques et non-étatiques,
- participation à l'acquisition de compétences en matière de planification, d'évaluation et d'analyse,
- mise à disposition d'expertise et d'experts au profit des organisations internationales.

7 présupposés des capacités de la Bundeswehr p 102

L'accomplissement des missions par la Bundeswehr dépend considérablement de:

- la capacité d'adaptation des personnels, des matériels et des structures,
- l'existence de capacités technologiques modernes et de haut niveau, et de la disponibilité de capacités critiques (depuis la garantie de fonctionnement de la chaîne Santé et du ravitaillement sanitaire en

opération, jusqu'au transport aérien stratégique en passant par le soutien du Commandement) afin d'être en mesure d'assumer la responsabilité de Nation-Cadre ou d'agir en autarcie au plan national,

la rapidité de sa mise à disposition et de sa haute disponibilité à s'engager en opération et à durer en conséquence, sa capacité de projection stratégique,

C'est en fonction de ces présupposés que la Bundeswehr se structure dans les domaines du Commandement, de la recherche du renseignement, des opérations et du soutien

7/1 le Commandement p 103

L'objectif du Commandement doit être de pouvoir procéder à l'engagement des forces et des matériels de la Bundeswehr en fonction de la nature de la mission et conformément aux besoins, de telle sorte que l'effet recherché puisse être obtenu. Pour qu'une capacité de commandement soit véritablement efficace il y faut une information transmise, reçue, traitée et ventilée à temps et en continue à tous les niveaux du Commandement. Il est indispensable pour cela que la supériorité informationnelle soit réalisable et que le flux des informations se fasse selon le principe du "besoin de partager". Tout ceci implique une organisation du Commandement claire, axée sur la mission, des procédures de commandement explicites et standardisées, des systèmes d'information et de commandement à haut rendement et résilients ainsi qu'une gestion moderne des connaissances et de l'information. Ces éléments doivent pouvoir reposer sur un soutien du commandement efficace. Le fait d'être capable d'assurer le commandement en tant que Nation-Cadre revêt une importance à souligner. L'interopérabilité interarmées est la condition première de l'efficacité dans l'exécution de la mission en réseau aussi bien en national qu'en multinational, comme dans l'intégration des partenaires, ce qui suppose que soient créées les conditions permettant à ces partenaires d'établir des liaisons verticales et horizontales.

7/2 la Recherche du renseignement p 103

Une recherche du renseignement globale, compatible en multinational, est la condition d'une couverture efficace des besoins en informations et partant, des capacités d'analyse, d'appréciation et de Commandement aux niveaux stratégique et opératif. Le choix des modes d'action du gouvernement fédéral est lié en effet à l'apport indispensable en continu des différents départements ministériels à l'image de la situation telle qu'elle se présente. La recherche du renseignement doit couvrir la totalité du spectre des crises possibles et de la gestion des crises. Le repérage préalable des crises revêt une importance particulière, d'où la nécessité de promouvoir dans la durée la réalisation de capacités d'expertise régionale.

7/3 L'efficacité p 104

L'efficacité est décisive lorsqu'il s'agit d'accomplir une mission. La diversité et la stratification du spectre des missions de la Bundeswehr impliquent une nouvelle définition de ce que recouvre l'efficacité et une différenciation par type de capacité. Il s'agit en l'occurrence de pouvoir répondre en même temps aux différents aspects directs, indirects, physiques et psychologiques de ce qu'implique l'efficacité, depuis l'aide humanitaire jusqu'au recours à la force militaire en passant par l'entraînement des partenaires par le biais de conseil, de formation et d'équipement. La supériorité en matière d'efficacité doit donc pouvoir être obtenue quel que soit le degré d'activité.

Précision et évolutivité sont en particulier les deux présupposés de l'utilisation de la force, à seule fin de parvenir à l'efficacité recherchée et d'écartier tout dommage aux non-belligérants. La capacité de retenue accroît l'éventualité du succès tout en augmentant la capacité de survie et d'endurance des troupes amies.

7/4 le soutien p 105

Le soutien est la condition élémentaire de l'aptitude à commander, de la recherche du renseignement et de l'efficacité. Il doit pouvoir prendre en compte les contributions de l'Économie, qui rendent possible l'exécution des missions, qu'elle qu'en soit le domaine d'organisation concerné, civil ou militaire. La logistique, le ravitaillement sanitaire et l'ensemble des services en national, conditionnent la bonne exécution de la mission. Le nouveau spectre des missions de la Bundeswehr présuppose en particulier la création de capacités de projection et de mouvement ainsi que le soutien des partenaires. Le fait que puisse être dévolu à l'Allemagne le rôle de Nation-Cadre, de Nation-

Pilote ou de Nation-Hôte implique en national de faire évoluer les prestations de soutien et de les adapter aux besoins en multinational.

8 Domaines de structuration d'une Bundeswehr ouverte sur l'avenir. p 108

Le rôle international de l'Allemagne et ses obligations ainsi que la diversité des défis de sa politique de sécurité ont des répercussions immédiates sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de la Bundeswehr. Il s'agit donc notamment de mettre en harmonie les ressources affectées et le spectre des missions.

8/1 conditions juridiques de base p 108

En plus de 60 années d'existence la Bundeswehr a démontré qu'elle savait se conformer à sa mission constitutionnelle. Le fait d'être en mesure de remplir sa fonction est pour la Bundeswehr une exigence constitutionnelle. La défense est une mission régaliennne, que les forces armées doivent concrétiser. Toute action des forces armées allemandes est soumise au primat du Politique. Le droit international et la constitution sont à la base de tout ce qu'entreprend la Bundeswehr.

-les engagements à l'étranger de la Bundeswehr p 108 Les engagements des 20 dernières années ont été menés en conformité avec les prescriptions du droit international et de la Constitution et conduits dans le cadre et selon les règles des systèmes de sécurité collective réciproque.

Le nombre des interventions et des missions s'est accru dernièrement, exigeant une action sans délais et conséquente. Une réaction rapide s'impose toujours en effet dans la prise de mesures destinées à lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et le commerce de la drogue et des personnes en haute mer, mais aussi pour soutenir temporairement les partenaires de l'Allemagne dans le cadre de missions de stabilisation. Dans ces cas les coopérations ad-hoc entre États s'imposent de plus en plus.

La difficulté d'intégration dans un système de sécurité collective réciproque s'accroît précisément lorsqu'existent les conditions d'une action militaire en droit international, (demande de soutien du gouvernement hôte) qui n'implique donc pas d'autre autorisation.

Les responsabilités de l'Allemagne inhérentes à la politique de sécurité impliquent que la Bundeswehr soit en situation de tenir compte sans délais de ces défis éventuellement, même en cours d'acheminement des moyens militaires.

Il demeure que l'engagement de l'Allemagne se fera toujours selon l'ordre bien établi des systèmes de sécurité collective. Considérant les nouvelles exigences de la politique de défense et de sécurité, le gouvernement fédéral soutient la recommandation de la "commission de vérification et de préservation des droits du Parlement", lorsque mandat est donné à la Bundeswehr de s'engager à l'étranger", recommandation selon laquelle le parlement fédéral de l'Allemagne " peut délibérer dans le cadre d'une procédure adaptée, sur une réforme possible du cadre constitutionnel de l'engagement à l'étranger de la Bundeswehr".

-Participation du Parlement lors des engagements à l'étranger de la Bundeswehr p 109 Si le gouvernement fédéral missionne la Bundeswehr pour un engagement sous les armes à l'étranger, il lui faut l'aval constitutionnel du parlement fédéral. Cette pratique de la clause restrictive parlementaire a fait ses preuves. La décision conjointe du gouvernement fédéral et du Parlement de l'Allemagne, lors d'une intervention à l'étranger de la Bundeswehr contribue de façon significative à ce que les soldats des deux sexes sous les armes puissent se considérer comme étant l'armée du parlement portée et soutenue par une large base.

Pour l'Allemagne membre de l'OTAN mais aussi pour une future intégration dans l'Union européenne, il est indispensable en effet de disposer de capacités d'action et d'organisation dans un cadre fiable au sein de ces institutions.

-Engagement et prestations de la Bundeswehr à l'intérieur, p 110 Les forces armées peuvent agir sur le territoire national au titre de l'aide aux services publics, en application des dispositions de l'article 15 paragraphe 1 de la Loi fondamentale. Les mesures correspondantes concernent le soutien technique et logistique et restent en dessous du seuil de l'engagement strictement militaire. L'aide aux réfugiés est un bon exemple

d'actualité. Les mesures de contrainte et l'exécution de pouvoirs souverains ne peuvent pas être exercées cependant par la Bundeswehr sur ces bases juridiques.

Le chapitre 2 du paragraphe 2 et le paragraphe 3 de la Loi fondamentale stipulent expressément que l'engagement des forces armées à l'Intérieur n'intervient qu'au titre de l'aide à apporter en cas de catastrophes naturelles et d'accidents particulièrement graves, sur la demande d'un Land ou sur ordre du gouvernement fédéral. La notion d'accident particulièrement grave vaut également en cas d'action terroriste. La cour constitutionnelle fédérale a confirmé à cet égard que les forces armées avaient le droit d'intervenir, de recourir à des dispositions coercitives et d'assumer des missions de souveraineté, sous strictes conditions lorsqu'il s'agit de soutenir les forces de Police et de circonscrire efficacement des accidents.

L'intervention des forces armées a également son importance aujourd'hui au vu des menaces du moment pour lutter efficacement contre les sinistres graves dans les limites étroites de ce que la Constitution désigne sous l'expression de "situation exceptionnelle". Il est important à cet égard de travailler à une bonne coopération entre les autorités fédérales et régionales engagées et de les préparer à cette coopération. Il faut en effet pouvoir compter en Allemagne sur une vraie approche sécuritaire commune et responsable.

Indépendamment de cela, le Gouvernement fédéral peut engager ses forces armées, en application de l'article 87 a chapitre 3 de la Loi fondamentale, dans des missions de protection de points sensibles et de régulation de la circulation. Il est possible en outre de recourir aux forces armées en situation d'urgence en application des dispositions du chapitre 4 de l'article 87 a de la loi fondamentale, c'est à dire lorsqu'il y a menace sur l'existence ou sur l'ordre démocratique et la liberté de la Fédération ou d'une Région, au sens de l'article 91 chapitre 2 de la Loi fondamentale.

8/2 Ancrage de la Bundeswehr dans la société p 111 250 000 personnes servent et travaillent au sein de la Bundeswehr. Des milliers d'hommes et de femmes rejoignent ses rangs chaque année. De la même façon des milliers de soldats des deux sexes quittent ses rangs chaque année pour rejoindre une profession civile. A ceux-là s'ajoutent les réservistes des deux sexes qui se sentent liés aux forces armées et les soutiennent de plein gré au-delà de leur service actif. Même après la suppression du service national, ces mouvements permanents de personnels et ces mutations font en sorte que la Bundeswehr reflète toujours toutes les couches de la société. Qu'ils soient d'active ou délogés du service, ces soldats sont autant de multiplicateurs pour la Bundeswehr.

Les citoyens allemands connaissent l'importance du service de leurs homologues en uniforme. Ils leur font confiance, se sentent en étroite communion avec eux et leur sont reconnaissants. L'intérêt qu'ils leur témoignent est sincère. Ceci se manifeste par un grand nombre de gestes et de paroles d'estime. Les sondages eux-mêmes montrent qu'une majorité accrue d'Allemands apprécie la Bundeswehr et lui témoigne une confiance absolue. La grande résonance des manifestations publiques telle "la journée de la Bundeswehr" prouve à l'évidence que celle-ci occupe une place importante au sein de la société.

Ce large ancrage permet à la Bundeswehr d'avoir toutes les raisons d'une réelle prise de conscience d'elle-même.

.....
La Bundeswehr se présente donc comme étant une force armée de la démocratie, pour la démocratie.

elle transmet vécu et expérience par le biais d'expositions, par des séances d'information, par la "Journée de la Bundeswehr", par des stages et des convocations de réservistes dans la troupe, soulignant par là sa capacité à offrir information et expertise de première main,

elle donne forme au discours de politique de sécurité dans la société intensifiant pour cela ses échanges avec des acteurs de haut niveau, donnant ainsi vie à l'idée qu'elle se fait de la formation politique,

elle aménage le service dans la Réserve et fait en sorte de le rendre attractif : les réservistes constituent une composante essentielle du dispositif de sécurité nationale et soutiennent la Bundeswehr par leurs capacités et leur savoir-faire y compris en intervention. Ils servent en outre de multiplicateurs et de médiateurs dans la société.

elle se soucie de ses Anciens,

elle assume ses responsabilités à l'égard des personnels d'active, et de ceux qui ayant quitté le service souffrent des suites de leurs interventions,

elle se souvient avec respect de ses membres civils et militaires tombés en service.

8/3 L'Innere Führung au cœur de l'existence de la Bundeswehr p 113 L'action individuelle et collective dans les forces armées repose toujours sur l'indispensable Innere Führung, qui fait de la conscience de chacun et de

chacune l'instance morale de référence. Il est en effet prévisible qu'il existera toujours une tension, entre d'une part les droits à liberté démocratique de l'individu et d'autre part les principes militaires de devoir et d'obéissance. L'Innere Führung sécurise à cet égard le soldat au moment de l'action et lui permet de porter un jugement. Courage et assurance lui sont ainsi conférés pour prendre une décision responsable et réfléchie en terme d'éthique. Cette philosophie reflète une image de l'être humain qui doit servir d'orientation dans la relation avec autrui et doit être vécue au quotidien.

L'Innere Führung est la garantie que l'instruction donnée aux hommes et aux femmes de la Bundeswehr ne se limite pas à la transmission de capacités professionnelles, mais renforce bien plus les liens qui les unissent aux valeurs de la collectivité démocratique de l'Allemagne. Ce n'est que de cette façon que des individus de provenance ou de motivation différente sont en mesure d'agir, en tant que collectivité, dans les moments décisifs, sans qu'il soit nécessaire que l'un ou l'autre soit contraint de faire l'impasse sur sa personnalité.

L'Innere Führung est au cœur de la personnalité des forces armées, et fait de la Bundeswehr une institution souvent enviée, ce qui lui impose de se mettre constamment à l'épreuve de la nouveauté. La mort, la blessure ou l'intervention au sein de cultures qui lui sont étrangères ne sont pas les seules expériences à avoir des répercussions sur la Bundeswehr, toute évolution de la société se reflète automatiquement dans Elle et modifie sa structure interne.

L'Innere Führung permet aussi aux membres de la Bundeswehr:

- de conserver collectivement leur force morale lorsqu'interviennent des bouleversements extérieurs,
- de rester fidèles aux principes démocratiques de leur pays,
- d'ouvrir leur esprit à la nouveauté et lorsque c'est nécessaire d'aborder la controverse en totale

liberté d'interprétation, mais en restant fidèles aux principes éprouvés.

Aujourd'hui plus que jamais les personnels de la Bundeswehr, qu'ils soient en uniforme ou en civil ne font qu'un. La Bundeswehr a besoin d'hommes et de femmes de caractère, ayant le sens des responsabilités. Elle ne s'intéresse pas à l'enveloppe mais au contenu. Elle rend possible que servent ensemble des hommes et des femmes, qui reflètent la diversité culturelle, religieuse et sociale de l'Allemagne. Les membres de la Bundeswehr accomplissent en commun leur mission dans l'esprit de l'Innere Führung, lorsqu'agissant selon leur propre conviction, ils défendent la liberté, la paix, la démocratie et la dignité humaine.

A seule fin de poursuivre son développement il convient tout particulièrement de :

- s'emparer du caractère changeant des interventions actuelles et futures, en tenant compte des défis moraux, qui se font jour avec les nouvelles formes de conflit,
- renforcer la coopération bilatérale et multinationale sur la base de l'Innere Führung, de telle sorte que s'établisse pas à pas un concept de commandement européen,
- faire de l'Innere Führung, à l'avenir, la culture d'entreprise pour l'ensemble des membres de la Bundeswehr, afin d'harmoniser les comportements individuels et les styles de commandement.

8/4 de nouvelles voies pour les Traditions p 114

les missions exigeantes de la Bundeswehr impliquent que ses personnels en aient une approche liant le cœur à la raison. Autant dire que la résistance au régime nazi et les réformes de l'armée prussienne conservent une place particulière. Elles servent à la fois d'exemples et doivent servir à renforcer le moral. Mais les traditions doivent être vivantes. Chaque génération a besoin nécessairement de se référer au présent dans la réalité de sa vie. La Bundeswehr doit donc:

- faire régulièrement l'inventaire de ses traditions,
- les faire évoluer si nécessaire,
- rester ouvert à la nouveauté.

Pour la Bundeswehr, les 60 années de sa propre histoire doivent être au centre de ses traditions et de leur mise en application. Cette histoire est celle des forces armées d'une démocratie en état de se défendre et qui ont fait leur preuve aussi bien durant la guerre froide qu'après 1990, en redonnant vie à la réunification de l'Allemagne. C'est aussi une armée en opération, dont les soldats ont montré leur valeur au combat. La Bundeswehr a dû aussi apprendre à côtoyer la mort et les blessures. Des lieux de mémoire existent pour cela, tel le monument aux morts de la Bundeswehr à Berlin et la forêt du souvenir de Potsdam.

Le fait de servir à l'étranger, au contact de cultures étrangères, l'évidence de la coopération multinationale et la diversité dans ses propres rangs ont marqué la Bundeswehr de leur empreinte. Sa constitution interne a tenu bon face aux changements et aux influences extérieures. Le binôme "Devoir-Obéissance" dans le cadre de l'État de droit

démocratique allemand fonctionne au-delà de toute hiérarchie. Il s'agit là d'une conquête majeure qu'il convient d'ancrer dans les traditions.

La Bundeswehr cultive ses traditions entre générations en transmettant ses valeurs, ses symboles et ses exemples invitant à l'action, y compris ceux de son histoire récente. Cette culture des traditions repose sur l'engagement personnel et l'ouverture à la discussion.

8/5 des Conditions budgétaires pérennes p 117

.....
Les ressources financières de la Bundeswehr doivent lui permettre d'honorer qualitativement et quantitativement la totalité des missions qui lui sont assignées et de faire face aux exigences politiques de l'Alliance. La mise à disposition des ressources correspondantes pour atteindre ces objectifs intervient dans le cadre des dispositions de la politique budgétaire du Gouvernement fédéral. Il est nécessaire que les ressources budgétaires allouées à la Bundeswehr soient en harmonie avec le spectre des missions qui lui sont dévolues.

Pour l'heure, compte tenu de ses structures et des ressources qui lui sont allouées pour l'accomplissement de ses missions, la Bundeswehr n'est pas encore à hauteur de ce à quoi elle aspire. Avec un budget de la défense adapté, c'est à dire à hauteur de ce qui est nécessaire, les missions, les personnels, les structures et les équipements peuvent être alors mis en harmonie avec les exigences et les défis du futur,

La référence, s'agissant de l'évolution des dépenses de défense selon les critères de l'OTAN, est la prise de décision du sommet du pays de Galles de 2014 invitant à se rapprocher sur le long terme de l'objectif de 2% du PIB à consacrer aux dépenses de défense. Il s'agit aussi dans ce contexte général, parallèlement à la dotation suffisante du Fonctionnement, d'accroître la part revenant aux investissements d'armement, pour atteindre à moyen terme l'objectif également retenu par l'OTAN de 20%. Ce n'est que de cette façon que les dépenses de fonctionnement et d'investissement peuvent être mises en harmonie dans la perspective des missions imparties.

Un tournant dans la dotation financière de la Bundeswehr est intervenu avec la publication de la section 14 du document budgétaire de 2016 et avec le 49° plan financier allant jusqu'en 2019. Le budget 2017 poursuit lui aussi cette évolution positive en exécution de la décision du cabinet fédéral. Il conviendra dans les années à venir que soit durablement confirmée cette orientation financière pour pouvoir tenir compte:

des besoins croissants qu'implique le maintien des capacités,

des dotations nécessaires inhérentes à l'augmentation du nombre des missions et à la réalisation de nouvelles capacités, tout en garantissant le Fonctionnement, et le recrutement de personnels.

Le maintien d'une telle ligne financière conditionne enfin la possibilité pour l'Allemagne d'attribuer un rôle moteur en Europe au développement de capacités collectives et de tenir en outre le rôle de Nation-Cadre.

8/6 une politique des personnels moderne, inscrite dans la durée et liée à la démographie. p 118

La grande organisation/institution qu'est la Bundeswehr a besoin d'une politique des ressources humaines moderne, durable et liée à la démographie, capable d'affronter de façon conséquente les futurs défis. Le changement démographique intervenu en Allemagne et la rareté croissante de main d'œuvre vont impacter considérablement les évolutions économiques et sociales de la décennie à venir. A cela s'ajoutent certains phénomènes, qui y sont liés, comme le renversement de la pyramide des âges et la désertification des campagnes, qui ne sont pas sans avoir des répercussions sur la Bundeswehr, au même titre que la globalisation, la digitalisation et l'individualisation. Les changements de conditions de vie et d'aspiration nécessitent un meilleur rapprochement entre le service et la famille. L'employeur qu'est la Bundeswehr doit affronter ces défis avec flexibilité et le regard porté sur l'avenir. La Bundeswehr ne peut assurer l'exécution de ses missions et maintenir sa disponibilité, qu'à la condition de disposer d'un potentiel humain adapté à ses besoins réels. Il lui revient donc de se positionner en employeur moderne, compétitif et flexible. Les effectifs de la Bundeswehr ont été constamment réduits depuis la fin de la guerre froide. Dernièrement encore les postes budgétaires 2010/2011 ont été plafonnés au plus bas avec la réorganisation des forces armées.

-le renversement de tendance La situation actuelle et future à laquelle il faut s'attendre exige une adaptation des effectifs civils et militaires. Il s'avère que la Bundeswehr ne peut plus être en mesure d'être à la hauteur des défis si ses effectifs restent plafonnés de façon intangible. Si l'on veut que les responsabilités de la Bundeswehr et que son aptitude à s'engager soient prises au sérieux, il faut que la Bundeswehr soit en situation de

défendre l'Alliance et le territoire national, comme de participer à la gestion des crises internationales, dans les meilleurs délais, de façon significative et avec les personnels voulus.

La Bundeswehr aura besoin à l'avenir de personnels plus polyvalents mais aussi de gens plus spécialisés et de haute qualification. Il faudra mobiliser à long terme des potentiels inemployés jusqu'ici car l'essor technologique et la digitalisation nécessitent une expertise, dont la Bundeswehr ne dispose pas suffisamment jusque là. Le principe d'organisation de la fonction personnel ne peut plus être celui d'un fonctionnement en autarcie. Il faut bien plus accroître la perméabilité entre la Bundeswehr et l'économie. Le système des échanges entre la Bundeswehr et l'économie, générateur avec le temps de coopération avec des personnels extérieurs, est l'une des possibilités permettant de relever les défis.

Tout ceci demande un renversement de tendance dans la gestion des personnels, si l'on veut construire, développer et faire évoluer les nécessaires capacités adaptées à la diversité des interventions et des prestations. Un premier pas consiste à ne plus supprimer à l'avenir en planification un seul poste de personnels. Il convient en outre d'aligner le volume des effectifs sur ce dont a besoin la politique de sécurité. L'objectif est de renforcer la Bundeswehr et de la maintenir opérationnelle en lui attribuant de nouveaux effectifs civils et militaires. A cet effet:

il est nécessaire d'obtenir un haut niveau de flexibilité et de procéder à un contrôle permanent de l'ajustement aux missions des effectifs théoriques et réalisés,

s'en tenir dans le futur, dans le cadre des dispositions constitutionnelles et des règles budgétaires, au principe selon lequel " le corps des militaires doit pouvoir respirer" en dehors de tout plafond intangible,

-la stratégie de gestion des personnels p 120 A seule fin de pouvoir apporter une réponse anticipée aux nouvelles données, la Bundeswehr a besoin d'une stratégie de gestion globale et prévisionnelle des personnels qui détecte à temps les goulots d'étranglement menaçants et sait se procurer la ressource en personnels nécessaires à l'accomplissement des futures missions . Cette stratégie doit savoir déterminer par anticipation pour quels domaines clés il y a lieu de recruter dès aujourd'hui le personnel idoine pour être capable demain de contourner quantitativement et qualitativement les goulots d'étranglement. La stratégie de gestion des personnels doit prêter attention à:

recruter le personnel adapté à temps,

promouvoir sur les bases de l'équité et de la performance,

examiner individuellement les étapes de la vie, conserver les acquis de l'expérience, procéder à l'orientation des compétences, à la spécialisation et à la qualification des personnels selon des conditions suffisamment attractives,

définir des profils de carrière innovants, qui permettent aux plus qualifiés de la Bundeswehr de combiner famille et ascension sur l'échelle des carrière sans qu'il y aient de ruptures.

La stratégie de gestion des personnels ne se contente pas seulement d'analyser les futurs besoins. Elle oriente à temps le recrutement vers les nouveaux groupes de qualifications visés et donne de nouvelles impulsions. Les offres de formation et de qualification font l'objet d'adaptations et les changements dans l'environnement du travail sont introduits à temps pour que les hommes et les femmes de la Bundeswehr soient préparés à leurs nouvelles exigences de façon optimale. Il relève aussi de cette stratégie de soutenir dans leur reconversion les personnels de la Bundeswehr lorsqu'ils rejoignent le marché privé du travail. La réussite des anciens est une excellente carte de visite pour la génération montante. Mais la nouvelle stratégie de gestion des personnels doit aussi à l'inverse conforter le transfert de compétences vers le secteur privé et partant s'adresser à de nouvelles cibles. L'ouverture de la Bundeswehr à des citoyens et citoyennes de l'UE pourrait offrir non seulement un vaste potentiel d'intégration et de régénération au bénéfice des personnels de la Bundeswehr, mais serait aussi un signal fort dans une perspective européenne.

-l'attractivité à l'ordre du jour p 122 La concurrence concernant "les têtes les mieux faites et les mains les plus habiles" est un autre thème d'importance pour la Bundeswehr. Cette dernière se bat en effet pour être en bonne position dans ce qui est devenu une compétition de plus en plus âpre: la recherche de travailleurs qualifiés. La Bundeswehr entend en effet devenir l'employeur le plus attractif en Allemagne. C'est dans ce but qu'elle a mis à l'ordre du jour le slogan " la Bundeswehr a pour ligne de conduite: Active, Attractive, Autrement". Le gouvernement fédéral a modifié le cadre juridique actuel dans de nombreux domaines pour améliorer et moderniser les conditions de travail des militaires et des employés civils de la Bundeswehr. Le ministère de la Défense a lui-même lancé une quantité de nouvelles mesures, dont:

- des logements modernes
- des conditions de travail flexibles,
- des possibilités de prise en charge des enfants,
- une actualisation des équipements informatiques,
- une amélioration des bonifications et autres prestations sociales.

La Bundeswehr modernise également bon nombre de règles de gestion des personnels pour répondre mieux aux attentes des hommes et des femmes qui y sont en service. La recherche d'un équilibre entre la vie privée et le service occupe à cet égard un rôle central. Les hommes et les femmes de la Bundeswehr doivent pouvoir déployer leurs capacités et leurs talents tout au long de leur existence. Les avancées actuelles et futures ont pour objectif de promouvoir la collectivité humaine que constituent les personnels de l'Institution. Améliorer l'attractivité du service et maintenir à un haut niveau l'attractivité de la Bundeswehr en tant qu'employeur demeure une tâche de longue haleine d'importance stratégique.

-égalité des chances, diversité, inclusion p 123 La société allemande se diversifie et devient de plus en plus multicolore et la Bundeswehr regarde cette diversité comme une chance. A l'image d'autres forces armées, elle profite d'une plus grande diversité d'expériences et de qualifications. Les compétences interculturelles et la diversité des langues parlées aident à l'accomplissement de la mission. Les équipes ayant des expériences et des caractéristiques humaines diversifiées sont plus efficaces dans l'action que les groupes homogènes. La relation consciente avec la diversité renforce en outre son ancrage dans la société. Ces différents aspects font que la Bundeswehr est plus forte de par ses personnels et plus efficace dans l'action. La promotion de la diversité et de l'égalité des chances en tenant compte au besoin de l'origine ethnique, de l'orientation sexuelle et de l'identité sexuelle fait partie des tâches du Commandement. L'un des plus importants employeurs du pays a vocation à s'adresser à tous les groupes de la société. La Bundeswehr tire également des leçons :

- des systèmes de gestion de la diversité des autres forces armées alliées,
- d'autres institutions publiques et du secteur privé,
- de la recherche scientifique,
- du dialogue social et des échanges sur ce thème au plan national et international.

Il est temps que s'instaure au sein de la Bundeswehr une gestion moderne de la diversité, qui inclue une meilleure utilisation du potentiel existant et s'ouvre à d'autres stratégies. Sont ainsi regardés les questions d'âge, d'handicap, d'origine ethnique et culturelle, de sexe, de religion, ou d'orientation sexuelle. La gestion de la diversité se positionne comme étant véritablement une tâche du Commandement. Ceci souligne le caractère transversal et stratégique de cette mission pour l'ensemble de la Bundeswehr.

-le recrutement p 124 Quiconque aujourd'hui est mobile et bien qualifié a de bonnes perspectives sur le marché du travail. Les employeurs se doivent d'avoir de bons arguments pour recruter les meilleurs. La Bundeswehr jouit d'une bonne image de marque et d'un grand capital de confiance au sein de la population. Les sondages montrent que la Bundeswehr est considérée comme étant un bon employeur qui garantit notamment une bonne formation et une non moins bonne formation continue. Le recrutement de la Bundeswehr:

- fait venir à l'esprit les expressions "qualifiant" et "porteur de sens" chez les gens qui font la relation entre la Bundeswehr et une activité,
- table sur un discours ciblé s'adressant à des demandeurs d'emploi potentiels en vue de combler les métiers déficitaires de la Bundeswehr,
- met l'accent sur ce qui fait le caractère spécifique de l'offre, à savoir, les interventions, les missions, la Bundeswehr elle-même, le souci de l'homme, la camaraderie et les rapports de confiance.

La Bundeswehr offre aujourd'hui un large éventail de possibilités de carrières. Même si les besoins quantitatifs sont encore satisfaits convenablement quelques années après la suppression de la conscription, la Bundeswehr est dans l'obligation de s'ouvrir désormais à d'autres potentialités sur le marché du travail. A l'image du secteur économique, la Bundeswehr manque de spécialistes tels que les informaticiens, les ingénieurs, les personnels des métiers de la Santé. Il convient de s'adresser à eux. De la même manière, la part des femmes et des recrues ayant derrière elles un passé lié à l'immigration doit augmenter au sein de la Bundeswehr. Elles jouent un rôle important pour l'image que donne d'elle la Bundeswehr à l'extérieur.

-Le service dans la Réserve p 125 La Bundeswehr et l'Économie peuvent encore mieux tirer profit l'une de l'autre. Un échange plus dynamique par le biais des activités dans la Réserve est au centre des

préoccupations. La Réserve joue en effet un rôle important, s'agissant de la mise à disposition de capacités nécessaires dans le futur. Elle demeure indispensable à la défense du territoire national et de l'Alliance, à la sécurité nationale, mais aussi aux interventions dans le cadre de la gestion internationale des crises. Les hommes et les femmes de la Réserve ne se contentent pas de fournir une contribution précieuse à toutes les strates du spectre des missions. Leur engagement durable symbolise l'ancrage des militaires dans la société. Il s'agit donc de parvenir à une perméabilité entre la Bundeswehr, la société et l'Économie pour satisfaire aux besoins et pour renforcer la capacité de résilience des citoyens allemands. Il convient pour cela de:

Rendre plus attractif le service dans la Réserve,

Le développer de telle sorte que soit possible à long terme un soutien fiable en particulier dans le Cyber (Cyber Réserve) par les réservistes et des personnes venant de l'extérieur de l'Institution,

Créer également des modèles d'échange entre l'Économie et la Bundeswehr, pour qu'il soit possible à échéance de coopérer avec ces personnes venues de l'extérieur.

8/7 Les meilleurs équipements possibles pour l'accomplissement des missions p 126

La Bundeswehr a besoin des meilleurs équipements possibles pour notamment préserver la vie de ses soldats, mais ces équipements ne peuvent être obtenus que s'il existe un secteur de l'armement moderne, transparent, souple et efficace.

Un état des lieux de certains programmes d'armement a été effectué en 2014 par un organisme extérieur qui a mis en avant le déficit de gestion actuel en matière d'armement et a montré quelques voies possibles d'amélioration. A partir des résultats de cette expertise, complétée par des évaluations et des analyses, une démarche globale de modernisation du secteur de l'armement a été inscrite à l'ordre du jour. Ce dernier comprend:

la définition d'une politique d'armement afin que le secteur de l'armement bénéficie d'une orientation stratégique (le "Quoi" de l'Armement),

l'indication d'objectifs opérationnels permettant la modernisation du secteur de l'armement (le "Comment" de l'Armement),

l'optimisation de solides règles de base pour garantir les capacités de conduite et de contrôle (le "Avec quoi" de l'Armement)

Procéder à une modernisation générale du secteur de l'Armement relève du défi d'une grande complexité, qui implique persévérance, patience et détermination pour que puissent être véritablement effectives les mesures envisagées et que puissent se concrétiser les indispensables processus de changement. De nombreux et importants programmes d'armement bénéficient déjà depuis bien des années de structures solides (Contrats, accords, organisation) et ne sont tout au plus à modifier qu'avec le temps.

De nombreuses modifications ont été en effet déjà introduites:

les règles de base stratégiques ont été définies,

la gestion des programmes a été améliorée,

une nouvelle gestion normalisée des risques a été introduite,

l'information du Parlement fédéral a été améliorée et rendue proactive,

la gestion des contrats a été renforcée

la qualité et le nombre des personnels du secteur de l'armement ont été améliorés

Ces premiers résultats prouvent qu'il est possible d'avoir un secteur de l'Armement transparent, souple, efficace et moderne, mais le plus grand challenge reste d'être en mesure de donner corps à ces changements tant en interne qu'en externe si l'on veut assurer la pérennité de la démarche.

Un certain nombre de préalables sont à la base de la réorientation du secteur de l'Armement:

la Bundeswehr fait en sorte que ses approvisionnements collent à ses besoins, pratiquant ainsi une gestion moderne de son armement,

L'Europe ne peut pas faire l'impasse sur une industrie d'armement puissante, autonome, et compétitive pas plus que sur la détention de technologies de pointe au niveau des nations,

le concept de "lead nation" renforce la coopération multinationale,

l'innovation est la clé de l'avenir,

La transparence en interne comme en externe se situe au rang des principes stratégiques.

- "Pour la Bundeswehr", une gestion moderne des équipements p 127 Le spectre élargi des missions de la Bundeswehr est le déterminant d'une gestion moderne des équipements. Cette orientation lourde de

conséquences n'est pas une fin en soi, son seul objectif est la satisfaction des besoins de la Bundeswehr. Or, ces derniers étant divers et évolutifs impliquent que soient différenciées planification, priorisation et réalisation. Ainsi "un achat sur étagère" doit-il se différencier d'un développement en propre, les équipements informatiques, dont le cycle d'innovation est très court, doivent-ils faire l'objet d'un développement plus rapide que celui des autres équipements, ainsi encore les besoins urgents en opération doivent-ils faire l'objet d'une réalisation plus pragmatique que celle des principaux systèmes d'armes longuement planifiés.

.....
La modernisation de la gestion des équipements est une affaire du moyen terme, voire du long terme, qui exige un véritable bouleversement culturel. Pour y parvenir il faut:

- la mise en pratique d'une culture de commandement fondée sur les valeurs,
- la formation continue des cadres dans l'optique d'une telle culture,

Mais à côté des questions de matériel, la Bundeswehr sera plus encore fortement dépendante de la diversité, de la haute qualification et partant aussi de la spécialisation de ses personnels. L'ordre du jour de l'Attractivité a défini pour cela des règles de base importantes. Il conviendra à long terme de mobiliser des potentiels non encore utilisés, car la digitalisation croissante et les techno sciences de plus en plus présentes ont besoin d'une expertise dont ne dispose pas en propre la Bundeswehr. La large autarcie qui prévalait en matière de personnel ne sera plus le principe d'organisation de la fonction personnel. Il est donc bien nécessaire d'accroître la perméabilité entre la Bundeswehr et l'Industrie et d'emprunter de nouvelles voies de coopération. Les règles de la transparence et de la conformité indiquent le chemin.

-européaniser tout en préservant les technologies clés au niveau national p 129 L'industrie de défense de l'Union Européenne est aujourd'hui, comme hier, très fragmentée et est restée une industrie nationale. Il en résulte des structures de coûts insatisfaisantes, des désavantages dans la compétition internationale et donc potentiellement des charges plus élevées pour les budgets de la défense. L'orientation nationale de cette industrie peut en outre obérer l'interopérabilité des forces armées en Europe dans l'hypothèse d'interventions communes.

Il convient par conséquent, s'agissant des capacités militaires, de mener en commun leur planification, leur développement, leur évolution et leur mise à disposition et d'accroître l'interopérabilité des forces armées en Europe, afin de poursuivre l'amélioration de la capacité d'action de l'Europe. La Bundeswehr soutiendra en fonction de ses possibilités les efforts du gouvernement fédéral visant à accompagner les processus nécessaires.

Mais en même temps il convient de préserver la souveraineté technologique de l'Allemagne en conservant les technologies clés au niveau national, afin de mettre en sécurité les capacités militaires du pays et d'avoir la garantie de pouvoir les ravitailler. Le Ministère fédéral de la Défense mettra son expertise technique à disposition dans les domaines du développement, de la formation et de la mise en œuvre. Le gouvernement fédéral, quant à lui, dispose d'un certain nombre d'instruments pour en assurer le maintien voire en faire la promotion, telles la consultation interministérielle et la définition de priorités en matière de recherche et de technologie, telle la définition d'une politique industrielle ciblée, la passation des marchés par le ministère fédéral de la Défense, ainsi que le soutien à l'exportation (dans le cadre du cas d'espèce sur la base des principes politiques restrictifs du Gouvernement fédéral de l'an 2000). Le soutien à l'exportation intervention plus particulièrement en faveur des pays de l'UE, de l'OTAN et des pays qui lui sont associés. Cet accompagnement peut se faire aussi au profit d'États tiers, lorsque, dans le cas particulier de l'exportation des matériels de guerre, s'expriment des intérêts de politique extérieure et de sécurité, ou lorsque dans le cadre du droit du commerce extérieur, ne sont pas mises en danger les dispositions concernant la préservation de la cohabitation pacifique des peuples ou bien les relations internationales.

-Une nouvelle approche de la coopération multinationale en matière d'armement p 130 . Les coopérations multinationales en matière d'armement prennent de plus en plus d'importance. Le moteur de cette évolution est le coût élevé du développement en regard de la faiblesse du volume des besoins nationaux. Le développement en commun est donc souvent le seul à permettre de couvrir les besoins capacitaires nationaux à hauteur du niveau technologique souhaité. Mais parallèlement la coopération multinationale est un instrument politique de développement de la confiance mutuelle entre les États et de renforcement durable des relations bi-et multilatérales, nonobstant l'aide apportée à l'amélioration de l'interopérabilité au sein de l'Alliance si impérativement nécessaire.

Autrefois, les programmes menés en coopération multinationale posaient tout un tas de problèmes, qui se traduisaient par une élévation des coûts et des reports dans le temps. Les programmes A400M, Eurofighter et NH 90

ont montré que le fait de vouloir s'en tenir à tout prix à promouvoir les capacités nationales va à l'encontre des avantages attendus d'une coopération. Les multiples enseignements du passé à cet égard au cours des dernières décennies doivent être pris en compte pour les futures coopérations, et pour ce faire:

lors des programmes multinationaux, et du côté du donneur d'ordres officiel, il faut tendre vers "un design" aussi standardisé possible, sur la base d'une communauté de promotion des capacités de chacun, pour réduire efficacement les coûts de développement, de production et d'entretien,

un État (quelle que soit sa position de donneur ou de preneur d'ordre) doit pouvoir prendre en main propre la direction du développement et de la réalisation d'un programme (Principe de la Nation-pilote). Mais il faut aussi que l'Allemagne favorise tout autant le fait que d'autres États puissent assumer la fonction de Nation-pilote, que celui d'exprimer ses propres vues sur les programmes sélectionnés et confiés à une autre Nation-Pilote,

la valeur-ajoutée n'intervient pas automatiquement dans le choix de la Nation-Pilote, qui intervient principalement en fonction des meilleures compétences industrielles et technologiques,

développement et production ne sont les seuls stades de l'action commune, la remise en état et le soutien en opération en sont d'autres.

Cette nouvelle approche favorise l'interopérabilité par la standardisation tant au niveau européen qu'au niveau transatlantique et facilite d'autant les interventions militaires communes. L'objectif est de faire en sorte que les États européens franchissent l'étape suivante pour aboutir à une structure industrielle véritablement intégrée en Europe. Les coopérations multilatérales sont une voie prometteuse pour que leurs effets permettent de parvenir en aval à une consolidation du secteur industriel. Les programmes de développement et de production déjà menés selon le principe de la Nation-pilote, dans le domaine des Drones, ou la perspective d'une coopération possible dans le secteur des sous-marins, illustrent bien cela.

Au cœur de cette approche, il y a une perte de souveraineté sur le détail pour un gain de souveraineté sur l'essentiel. Simultanément il s'agit naturellement de préserver sa propre souveraineté technologique en conservant en propre les technologies clés.

-l'innovation en tant que clef de la préservation de l'avenir p 131 La protection effective et la garantie de la supériorité des forces armées exigent l'innovation permanente. C'est la raison pour laquelle l'Armement est aussi un affaire de haute technologie car:

l'efficacité des technologies de protection s'est singulièrement améliorée au cours du 20^e siècle, simultanément les systèmes d'armes sont devenus plus précis et réduisent donc potentiellement les dommages subis par les non-belligérants,

les interventions sont en outre aujourd'hui hyper connectées par le biais de liaisons par satellite et de communications chiffrées,

Les activités relevant du domaine de la recherche et des technologies de l'Armement sont un facteur clé de la force d'innovation des forces armées et des industries de l'Armement. Les effets spillover (les retombées) sur l'Économie civile, (dans le cadre des applications à double usage) sont d'autres effets secondaires, mais aussi des objectifs tout aussi souhaitables des recherches et technologies militaires. Pour autant, par delà les cyber et infoespaces, par delà la digitalisation, les systèmes autonomes et "l'hybridation", les défis actuels impliquent aussi de poursuivre et d'élargir par moyens propres les recherches et technologies classiques:

nombreuses sont les sources d'innovation technologiques porteuses d'avenir, à exister également en dehors du domaine de la Défense,

le cours de l'innovation est moins linéaire que de plus en plus disruptif et exponentiel. Des technologies comme l'intelligence artificielle ont des usages multiples qu'il conviendra non seulement de prendre en planification mais de développer à titre exploratoire.

Cette nouvelle approche de l'innovation dans le secteur de l'armement exige que la Bundeswehr soit capable de s'associer, ce qui implique pour elle sur le long terme:

une meilleure participation à l'innovation en dehors de son domaine propre de recherche, un rapprochement vers de nouveaux innovateurs tels ceux des start-up et d'une façon générale ceux de l'économie numérique,

un pilotage raisonné de la Recherche et des Technologies ainsi que du portefeuille d'innovations, une mise à disposition de moyens au profit d'une recherche exploratoire et disruptive, non axée sur un développement spécifique,

un débat parlementaire sur une nouvelle culture de management du risque, allant de pair avec des développements plus ambitieux,

un examen de la faisabilité d'une agence ou d'une institution fonctionnant comme point de rencontre des acteurs de l'innovation et pilotant le cas échéant les moyens voulus pour participer à de nouvelles études ou à des start-up spécialistes des technologies clés.

-La transparence en tant que principe stratégique p 132 La transparence est un principe stratégique qui concerne directement le secteur de l'Armement. Un effort de transparence à l'égard de l'opinion publique et du Parlement est à la base d'une acceptation durable des questions relevant de l'Armement tant par la société que par le monde politique.

Les nouvelles normes de management et de communication concernant les projets d'Armement constituent le pilier des initiatives prises pour plus de transparence. L'identification à temps des risques et des difficultés ainsi que la prise de mesures allant de pair, permettent de faire en sorte que les projets concernés ne soient pas contrariés. Mais les suites de cette façon de faire sont généralement différées dans le temps et ne peuvent pas toujours palier les "défauts de naissance", notamment lorsqu'un projet court depuis des années.

Les risques sont en outre inhérents aux projets d'envergure et complexes. L'objectif consiste donc à identifier les risques et à les gérer, ce qui implique un changement culturel.

Cette gestion normalisée des risques et de la communication est désormais, depuis son adoption, un instrument de pilotage essentiel à tous les niveaux. Les enseignements recueillis irriguent en permanence les processus décisionnels et le rapport semestriel du ministère fédéral de la Défense au parlement.

L'objectif consistant à donner une nouvelle image du secteur de l'Armement permettra de conforter cette culture de la transparence. D'autres mesures peuvent faciliter l'adoption d'un "système de gestion de la conformité" et d'un code de bonne conduite pour la coopération avec l'Industrie.

-le cadre structurel p 133 L'optimisation et les changements intervenus dans le domaine de l'Armement se sont produits dans le cadre structurel existant. Celui-ci fixe des limites claires au processus de changement, et c'est la raison pour laquelle il convient de le soutenir par :

un alignement plus marqué des équipements sur le critère "Engagement opérationnel"

une flexibilité appropriée du droit du travail et des personnes,

une flexibilité du financement des programmes constitutifs des grands projets pluriannuels,

une organisation structurelle adéquate du domaine de l'Armement.

8/8 souplesse et capacité d'adaptation de l'organisation p 133

L'organisation et les structures de la Bundeswehr sont déterminées par son rôle et ses missions. L'organisation planifiée sur les bases des dernières orientations sera effective pour l'essentiel à l'horizon 2017. Les capacités de la Bundeswehr seront "interarmées" et globalisées au niveau de la Bundeswehr dans son ensemble, au sein des nouvelles structures. Ces acquis seront protégés et développés dans le cadre d'un processus de modernisation continu.

La nature, l'ampleur et l'intensité des modalités d'exécution des missions de la Bundeswehr, se sont considérablement modifiées compte tenu de la complexité et de la dynamique du contexte de la politique de sécurité et continueront à être soumis à des changements permanents. Il en résulte la nécessité d'une harmonisation continue de ces missions, de la disponibilité des personnels, et des ressources matérielles ainsi que des structures.

Compte tenu des exigences croissantes et au vu des dimensions, de la complexité et de la diversité de l'institution qu'est la Bundeswehr, les évolutions suivantes se révèlent être nécessaires:

une élévation des capacités stratégiques, de conduite et de commandement,

une accentuation de la souplesse,

un accroissement de la digitalisation et du fonctionnement en réseau,

un renforcement et un développement d'une culture commune de l'organisation.

En tant que grande institution aux fonctions complexes, de grands défis sont posés à la Bundeswehr en matière de capacités stratégiques, de conduite et de commandement. Il s'agit en effet de poursuivre leur amélioration et leur adaptation aux évolutions stratégiques et au management des processus. Ainsi, par exemple, les processus concernant l'Armement ou les personnels doivent-ils être assortis de préalables opérationnels clairs (service level agreements.) pour pouvoir en assurer la conduite en continu et en orienter continuellement le déroulement sur l'exécution de la mission. Il s'agit en outre de parvenir à une simplification conséquente de l'organisation au sein de

l'administration et des états-majors et au regroupement des responsabilités mais aussi à une pleine efficacité des processus de commandement au plus grand bénéfice des troupes.

La Bundeswehr en tant qu'institution, doit être en mesure, de par sa souplesse, de s'adapter aux exigences nouvelles. C'est la seule façon pour elle de faire face aux défis de la modernisation permanente et d'augmenter par là sa résilience et sa robustesse. Simultanément il est indispensable de supprimer les doublons au travail, de définir clairement les interfaces et d'adopter un pilotage correct dans les affaires. Les adaptations doivent être en outre financées durablement et tenir compte des évolutions démographiques. Si de nouvelles missions viennent à poser de nouveaux défis à l'organisation, que les structures existantes ne sont pas capables de relever, alors sera-t-il nécessaire d'innover en empruntant de nouvelles voies qu'il conviendra de doter de ressources financières correspondantes.

Une Bundeswehr souple doit être "déburocratisée" et les responsabilités doivent être exercées en son sein selon le principe du Commandement par objectifs et de façon décentralisée. Les changements intervenant dans les domaines du Personnel et des équipements impliquent une Bundeswehr axée sur ses missions et des structures adaptées.

La digitalisation revêt un caractère prioritaire pour l'ensemble de la Bundeswehr. Une étroite coopération avec le ministère fédéral de l'Intérieur s'impose à cet égard et est d'ailleurs prévue.

Etant donné la grande complexité des missions qui incombent à la Bundeswehr il convient de renforcer et de développer la culture en matière d'organisation des personnels civils et militaires.

Afin de procéder aux adaptations qui s'imposent il y a lieu:

d'introduire un pilotage stratégique tendu vers l'objectif,

de poursuivre le renforcement du rôle de la commission d'orientation au niveau des secrétaires d'État fonctionnaires et du Général Inspecteur de la Bundeswehr,

de faire en sorte que le ministère fédéral de la Défense contribue lui aussi à l'accroissement des capacités stratégiques interministérielles du Gouvernement fédéral, en consolidant à son niveau la capacité stratégique du département ministériel concerné au sein du ministère de la Défense, une capacité mise à contribution lors des orientations données en matière de politique militaire et de Défense,

de poursuivre l'examen et l'optimisation des processus,

d'accroître le degré de numérisation de l'Institution et de faire mieux usage de ses apports,

de poursuivre l'adoption généralisée d'une culture de commandement au sein du ministère fédéral de la Défense, reposant sur des valeurs communes et concernant l'ensemble des domaines d'activités,

de continuer à renforcer la culture de confiance, de responsabilité et de l'erreur,

de planifier l'adoption d'un système de management de la conformité (compliance-management-system)

Conclusion p 137

La Bundeswehr, instrument de la politique de sécurité allemande, hier, aujourd'hui, demain. p 137

L'Allemagne est confrontée à des exigences d'un nouveau type. Ceci vaut aussi pour la Bundeswehr, qui aura pour perspective d'être confrontée à des défis qu'elle n'appréhende pas suffisamment et pour lesquels elle n'est pas encore durablement préparée.

Les causes sont à rechercher loin en arrière et sont très diverses. Elles tirent leur origine des lendemains de la confrontation Est-Ouest. La fin de la séparation de l'Europe a fait naître l'espoir d'un avenir pacifique lié à un désir de recueillir les dividendes de la Paix. L'Allemagne n'est plus alors un Etat de confrontation. Le volume et les capacités de "l'armée de l'Unité" ont alors été diminués et les équipements ont été réduits. Il en est résulté un véritable plafonnement linéaire.

La part des dépenses de défense par rapport au produit intérieur brut a diminué de moitié depuis 1990 et la moindre perception de la menace a conduit à considérer au second plan l'effort de défense, compte tenu des défis économiques apparus au lendemain de la réunification.

A la suite d'une série de réformes, le volume de la Bundeswehr a été réduit à hauteur de ce qu'il est aujourd'hui et ses capacités ont été principalement orientées vers les interventions les plus probables dans le cadre de gestions mondiales de crises.

Mais simultanément le rôle de l'Allemagne en Europe et dans le monde s'est modifié avec le retour à la pleine souveraineté nationale. Il devint alors clair que l'Allemagne devait accéder aux mêmes droits et devoirs, aux mêmes responsabilités que les autres États de l'organisation internationale. Les interventions notamment en Afghanistan se sont faites plus dures et ont exigé de rendre prioritaires les dépenses d'équipement au profit des troupes engagées. La Bundeswehr devenait en effet une "armée en opération".

L'une des conséquences fut de faire passer de plus en plus au second plan la défense du territoire national et de l'Alliance. La ligne budgétaire étant ce qu'elle était, la Bundeswehr a vécu sur sa substance dans bien des domaines et notamment dans celui du fonctionnement général, de la défense de l'Alliance et du territoire national, à seule fin de pouvoir faire face aux exigences grandissantes des interventions.

A l'image d'autres alliés européens, l'Allemagne a elle aussi procédé à la suppression de la conscription et l'organisation fut adaptée en conséquence. Il en est résulté que les plafonds des effectifs et des principaux systèmes d'arme transverses furent fixés indépendamment des missions. La balance entre les missions, les forces et les moyens fut ainsi déséquilibrée.

Aujourd'hui la Bundeswehr, orientée dans une nouvelle direction et dont le volume a été réduit, est confrontée à des crises et des conflits d'une ampleur et d'une simultanéité qui n'avaient jamais été telles jusqu'ici.

Ce qui constitue désormais la norme, à savoir un nombre élevé de foyers de crise dans le voisinage de l'Europe et au-delà, et des attentes grandissantes concernant le rôle de l'Allemagne en matière de politique extérieure et de sécurité, appellent un tournant afin de rétablir un certain équilibre entre les missions et les moyens qui y sont affectés.

La Bundeswehr doit s'aligner sur la mission la plus exigeante que constitue la défense du territoire national et de l'Alliance et simultanément tenir prêts les forces et les équipements que nécessite la gestion internationale des crises et les précautions à prendre en cas de crise intérieure. Mais en même temps le nombre de zones d'intervention ne cesse d'augmenter dans le monde. Le résultat s'énonce de la manière suivante: Rarement au par avant la Bundeswehr aura été sollicitée à ce point. Il lui faut donc être capable et préparée à agir en simultanéité.

Mais la Bundeswehr fait aussi partie d'un ensemble d'instruments étatiques de sécurité préventive de plus en plus fortement interconnectés.

Pour que la future politique globale de sécurité de l'Allemagne soit efficace il faut notamment que soient:

- accrues ses capacités stratégiques en renforçant le conseil fédéral de sécurité dans son rôle de donneur d'élan ainsi que d'autres instances pluri ministérielles chargées de définir les priorités du Gouvernement fédéral en matière d'engagements de crise,

- durablement financé, organisé et équipé l'arsenal des moyens de la politique extérieure, de sécurité et de développement, dans le cadre des ressources financières existantes,

- mieux coordonnées et développées les interconnexions en réseau,

- axées les préoccupations de sécurité sur la résilience et la participation de tous les services de l'État dans le cadre des ressources financières,

- prises des responsabilités concernant la stabilité et la sécurité du contexte international, notamment en faisant en sorte que se développe de façon conséquente la politique de sécurité préventive de l'Allemagne, en particulier dans le domaine de la détection en amont des crises et de leur potentiel d'aggravation,

Ancrage de la politique de sécurité de l'Allemagne et de même niveau que la gestion internationale des crises, une DÉFENSE collective efficace revêt une importance vitale, compte tenu de la renaissance de la politique de puissance classique et de l'instabilité à la périphérie du territoire de l'OTAN. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne, préconisant de renforcer le pilier européen de l'OTAN et par là-même la capacité d'action de l'UE et de l'OTAN, poursuivra sur la voie de la multi latéralité sur laquelle elle est engagée.

Il convient donc d'aller de l'avant dans les domaines du développement des capacités et de l'intégration au niveau européen des forces armées. Il faut aussi, en parallèle

Les missions de la Bundeswehr dans leur diversité et leur simultanéité devront être le fait à l'avenir d'un seul jeu de forces armées "single set of forces", d'où découle la nécessité de mieux adapter l'équipement des forces aux missions qui leur sont confiées pour qu'elles puissent les accomplir. La Bundeswehr sera ainsi multifonctionnelle et mieux adaptée à ce qu'exige désormais la défense du territoire national et de l'Alliance: des matériels et des personnels polyvalents. Flexibilité et souplesse sont par conséquent deux préalables essentiels pour que la Bundeswehr, sur la base des priorités stratégiques, soit en situation de fournir sa contribution quelles soient les configurations du moment.

La multinationalité et l'intégration sont et demeurent deux données de la Bundeswehr du futur, qu'elle qu'en soient les principaux déterminants. Elles s'expriment notamment dans les structures, les engagements, les développements capacitaires et la politique d'équipement. Les attentes à l'égard de l'Allemagne, y compris celles de la voir jouer le rôle de Nation-Cadre, impliquent la mise à disposition de capacités critiques, que seule la participation à l'engagement d'autres nations, rend possible.

En procédant ainsi il sera faisable de pouvoir faire intervenir des forces souples et adaptables, prêtes à l'engagement et capables de réagir au sein d'un ensemble multinational comme dans une configuration nationale interconnectée, de telle sorte qu'il soit possible de faire face rapidement aux changements de l'environnement de la politique allemande de sécurité.

.....
La condition essentielle de cette évolution tient en particulier à un financement durable et à une dotation en personnels et en matériels conçue en ayant en vue les missions et les défis posés à la Bundeswehr.

.....
L'Allemagne et la Bundeswehr seront à ce prix fiables et fidèles à l'Alliance, tant au plan national qu'international, et guidées par leurs intérêts tout autant que liées par leur disponibilité elles seront prêtes à exercer le Commandement comme à prendre plus de responsabilités à l'international, en matière de politique de sécurité.

Annexe

Sommaire du Livre blanc p11

Le livre blanc 2016 de la Bundeswehr est un document resserré comprenant moins de 80 pages et articulé en deux Parties.

le Titre I : concerne la politique de sécurité et est développée en 4 paragraphes:

1- **les éléments de base de la politique de sécurité allemande:** 1/1 Rôle de l'Allemagne dans le monde et nature de la politique de sécurité; 1/2 les valeurs de l'Allemagne et ses intérêts en matière de politique de sécurité.

2- **l'environnement de la politique de sécurité de l'Allemagne:** 2/1: un ordre international bouleversé; Les facteurs du bouleversement; multipolarité et dispersion de la force; mise en question des règles de fonctionnement de l'ordre euro-atlantique de Paix et de stabilité; le projet européen sous pression.2/2 Les défis de la politique de sécurité de l'Allemagne: Le terrorisme transnational; les défis des domaines de l'Information et de la cyber-guerre; la fragilité des États et la mauvaise gouvernance; le réarmement mondial et les armes de destruction massives; les circuits commerciaux, la sécurité des ravitaillements en produits énergétiques; le changement climatique; les flux migratoires incontrôlés et illégaux; épidémies et pandémies.

3- **Les priorités stratégiques de l'Allemagne:** 3/1 Préservation des capacités étatiques de sécurité; 3/2 Renforcement de la cohésion et des capacités d'action au sein de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne.3/3 Liberté d'utilisation des réseaux d'information et des lignes de communication, de ravitaillement, de transport et d'échanges commerciaux ainsi que sécurité des approvisionnements en produits énergétiques.3/4 Capacités de détection, de prévention et d'endiguement des crises et des conflits.3/5 régulation de l'ordre international.

4- **Les champs d'action de la politique de sécurité de l'Allemagne:** 4/1 Le niveau national: Promouvoir et élargir les capacités stratégiques; Organiser la sécurité de façon pérenne; développer l'emploi combiné des forces; promouvoir l'esprit de défense et la résilience en tant que responsabilité de toutes les composantes de la société; Prendre en compte la responsabilité de la stabilité et de la sécurité de l'environnement international. 4/2 le niveau international: les Nations-Unies; l'Alliance nord-atlantique; l'Allemagne dans l'Union européenne; l'Allemagne et l'OSCE; les partenariats bi et multi nationaux, les coopérations ad-hoc; le contrôle des armements, le désarmement et la non prolifération.

Le titre II: concerne le devenir de la Bundeswehr et est développé également en 4 paragraphes:

5- **L'armée fédérale du futur.** Rôles et missions dans le cadre d'une nouvelle politique de sécurité: 5/1 Les défis de la Bundeswehr en tant qu'instrument de la politique allemande de sécurité; Rôles de la Bundeswehr; Missions de la Bundeswehr;

6- **Lignes de conduite concernant la Bundeswehr du futur:** 6/1 Multinationalité et intégration; développement des capacités communes de l'Alliance, Commandement et responsabilité en tant que nation cadre. 6/2 Flexibilité et souplesse d'un "single set of forces"; 6/3 une action combinée dans un cadre national et international.

7- **Les capacités de la Bundeswehr:** 7/1 de Commandement; 7/2 de reconnaissance; 7/3 d'action/efficacité; 7/4 de soutien..

8- **les domaines constitutifs d'une Bundeswehr du futur:** 8/1 le contexte juridique; les engagements extérieurs de la Bundeswehr; Rôle du parlement lors des engagements extérieurs; Emploi et prestations de la Bundeswehr à l'intérieur des frontières nationales; 8/2 Ancrage de la Bundeswehr dans la société; 8/3 l'Innere Führung au cœur même de la notion de Bundeswehr; 8/4 de nouvelles voies en matière de traditions; 8/5 un contexte financier durable; 8/6 une politique des personnels moderne pour la durée et liée à la démographie; des besoins en personnels variables dans le temps; stratégie générale; l'attractivité ; l'égalité des chances, diversité, inclusion; Recrutement; le service dans la Réserve. 8/7 Le meilleur armement pour remplir les missions: un management moderne des équipements "pour la Bundeswehr"; Européanisation et conservation des savoir faire nationaux en matière de technologies clés; de nouveaux projets de coopération multinationale; l'innovation, clé du futur; la transparence comme principe stratégique. 8/8 une organisation souple et adaptable.

Conclusion

glossaire des abréviations